le franco-albertain

Organe officiel de l'Association Canadienne - française de l'Alberta

10¢

EDMONTON, Alberta VOL. 2 — No 10 Mercredi le 22 janvier 1969

A.C.F.A. ----

Assemblée du Conseil général

○ Visite de l'hon. Gérard Pelletier

○ Français à la Rivière-la-Paix

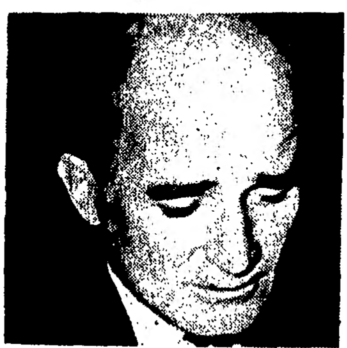
○ États généraux

Samedi dernier au Collège St-Jean avait lieu une réunion un peu "spéciale" du Conseil général de l'A.C.F.A., spéciale en ce qu'elle comportait beaucoup moins d'item à l'ordre du jour que ce n'est le cas ordinairement, spéciale aussi en ce que le nombre de conseillers était presque le double de l'ordinaire... renforcé qu'il était d'une forte délégation de la Rivière-la-Paix dont on s'apprêtait à étudier "la situation actuelle et les possibilités d'avenir de l'enseignement du et en français".

VISITE DE M. PELLETIER

Comme nous l'avons déjà annoncé il y a quelque temps, le Secrétaire d'Etat à Ottawa doit bientôt effectuer une visite à Edmonton. La date précise en demeure encore officiellement indéterminée, mais il est presque certain que M. Pelletier sera parmi nous les 28 février et 1er mars.

Afin de s'assurer qu'il ne rencontre pas uniquement, au cours de son passage, les seuls dirigeants de l'A.C.F.A. (c'est d'ailleurs un souhait exprimé par M. Pelletier lui-même qu'il n'en soit pas ainsi), cette dernière a prévu l'avancement à la date de sa visite de la tenue de son Assemblée annuelle des membres, de même que l'organisation d'un grand banquet... deux événements auxquels la population en général sera invitée.



A Edmonton le mois prochain...

Le Ministre des Postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

L'on espère aussi que le Secrétaire d'Etat aura le temps de visiter le Collège St-Jean et l'Académie Assomption durant son court séjour.

L'on espère enfin que M. Pelletier profitera de sa venue à Edmonton, probablement au cours du banquet organisé en son honneur, pour prononcer un discours majeur sur la politique du gouvernement en ce qui touche les minorités françaises, peut-être en particulier la nôtre (qui a besoin d'aide financière pour le maintien d'un secrétariat efficace, qui a besoin de la télévision française, etc.)

Il va sans dire que nous annoncerons plus tard, en détail, le programme de cette visite de M. Pelletier.

COLLEGE ST-JEAN

A la lumière de l'une des recommandations du 2e rapport de la Commission B. et B. qui préconise l'établissement d'une école de pédagogie pour les quatre provinces de l'Ouest, les membres du Conseil général ont cru bon recommander à leur tour que l'on considère la possibilité que pareille institution soit le Collège St-Jean d'Edmonton qui dispense déjà un tel enseignement.

Certaines études ont déjà été entreprises et des pourparlers se poursuivront sous peu en ce sens entre les personnes et aux divers niveaux compétents en cette matière.

FRANCAIS A LA RIVIERE-LA-PAIX

Il est impossible de pouvoir résumer ici tout ce qui a été dit au sujet de l'enseignement en français dans la région de la Rivière-la-Paix. L'étude de la question a été tellement détaillée, tellement longue aussi qu'il faudrait utiliser au moins une page complète pour le faire.

Néanmoins, l'on peut dire que l'on a pu se faire une idée de la situation telle qu'elle est dans presque chacun des centres canadiens-français de la région, Guy, Donnelly, Girouxville, Falher, McLennan, Tangente, St-Isidore, Peace River, Marie-Reine, etc. etc.

La plupart de ces localités avaient en effet leur représentant qui pouvait expliquer avec précision la situation locale.

Certaines écoles offrent certains cours en français, d'autres pas; certaines ne possèdent que quelques classes ce qui nécessite l'envoi des élèves à l'extérieur et à ce moment-là l'on entre dans le problème des diverses juridictions scolaires de la région... et il y en a huit différentes! Certaines écoles possèdent, semble-t-il, des professeurs plus qualifiés que d'autres... et toutes éprouvent certaines difficultés de recrutement. A tout ceci viennent aussi s'ajouter certains problèmes de remboursements de frais de transport et de scolarité entre les diverses juridictions scolaires. En somme, le moins que l'on puisse affirmer, c'est qu'il y a grande complexité de questions à résoudre et presque autant de points de vue.

En ce qui concerne l'A.C.F.A. il a été établi bien clairement par son président, M. Gérard Diamond, qu'elle était prête à faire tout son possible pour aider au relèvement complet de la situation, mais il a bien affirmé que l'Association ne pouvait s'immiscer dans un problème

(suite à la page 16)

A compter de cette semaine...

Plusieurs personnes nous l'ayant demandé à diverses occasions, nous entreprenons cette semaine la publication de ce qu'il est convenu d'appeler un "feuilleton".

Notre feuilleton aura ceci de particulier qu'il sera surtout composé de, contes ou de nouvelles et non pas d'un roman à l'eau de rose qui n'en finit plus de paraître. Le texte entier du conte ou de la nouvelle choisi devrait être terminé en quatre ou cinq publications.

La première nouvelle présentée est due à la plume de Marcel Aymé et s'intitule "Le passe-muraille". Suivront plus tard d'autres textes du même auteur, quelques contes (classiques) d'Alphonse Daudet et des nouvelles de Prosper Mérimée.

Nixon est maintenant Président des U.S.A.

A midi seize minutes heure locale lundi dernier, Richard M. Nixon est devenu le 37e président des Etats-Unis d'Amérique. Automatiquement, l'avocat californien de 56 ans prenait officiellement la relève de Lyndon Baines Johnson qui ne devenait plus qu'un citoyen ordinaire parmi les millions d'autres Américains.

En acceptant la présidence de son pays, qui lui avait échappée de peu il y a huit ans, M. Nixon a voulu lancer un défi à tous ses concitoyens d'un pays "riche matériellement, mais pauvre d'esprit" pour qu'avec lui ils joignent les rangs et travaillent ensemble à l'établissement de la paix tant au pays qu'à l'étranger.

Le discours du nouveau président à l'occasion de son inauguration officielle a été court, 17 minutes à peine, mais intéressant particulièrement en ce qu'il y renouvellait son ferme espoir de rétablir un climat plus pacifique aux Etats-Unis et à l'extérieur, surtout au Vietnam.

L'on a estimé à 67,000 personnes la foule d'invités et de dignitaires qui ont assisté, Place du Capitol, à l'assermentation de M. Nixon et à plusieurs millions ceux et celles qui ont suivi la cérémonie par le truchement de la télévision.

M. Nixon a fait appel à tous les Américains pour qu'ils "cessent de crier et de s'enguirlander les uns les autres" pour en revenir aux vertus simples de "bonté, décence, amour et gentillesse".

Harries accepte le bilinguisme

Le député libéral d'Edmonton-Strathcona, Hu Harries, a déclaré au cours d'une assemblée dimanche soir dernier qu'il acceptait le bilinguisme et le biculturalisme comme deux ingrédients essentiels à la formation d'une nation canadienne. Et c'est aussi, a-t-il ajouté, la croyance du gouvernement Trudeau.

M. Harries a ainsi mis fin à la situation ambigue créée à la suite d'une première assemblée où, selon certains rapports de presse, il avait affirmé l'opposé. Le député a d'ailleurs déclaré dimanche soir qu'il avait reçu plusieurs appels téléphoniques de personnes lui demandant pourquoi il s'opposait au bilinguisme et au biculturalisme... d'où la raison de sa nouvelle déclaration.

M. Harries s'est dit d'avis que le projet de loi sur les Langues officielles devrait être abordé avec prudence afin de ne pas créer plus de dissension qu'il n'en existe présentement entre les deux races fondatrices.

La représentation diplomatique au Vatican

La DELEGATION APOSTOLIQUE se fait un plaisir de relever de l' "Annuario Pontificio 1969", présenté à Sa Sainteté le Pape Paul VI, le 10 janvier courant, les données suivantes:

--Tel est le nombre des Représentants accrédités auprès du Saint-Siège, dont la plupart ont le rang d'Ambassadeurs. Voici, par ordre alphabétique, la nomenclature des pays, dont ces Diplomates sont les mandataires, telle que parue, en décembre 1968, dans "Liste du Corps Diplomatique près le Saint-Siège":

Afrique Centrale; Allemagne; Argentine; Autriche; Belgique; Bolivie; Brésil; Burundi; Cameroun; Chili; Chine; Colombie; Congo; Corée; Costa Rica; Cuba; Egypte; El Salvador; Equateur; Espagne; Ethiopie; Finlande; France; Gabon; Grande-Bretagne; Guatémala; Haïti; Honduras; Inde; Indonésie; Irak; Iran; Irlande; Italie; Japon; Kenya; Koweït; Lesotho; Liban; Libéria; Lithuanie; Luxembourg; Madagascar; Malawi; Malte; Monaco; Nigaragua; Ordre de Malte; Ouganda; Pakistan; Panama; Paraguay; Pays-Bas; Pérou; Philippines; Pologne; Portugal; Rwanda; Santo Domingo; San Marino; Sénégal; Syrie; Turquie; Uruguay; Venezuela; Yougoslavie; Zambie.

--Tel est le nombre, d'autre part, des Représentants ecclésiastiques du Saint-Siège auprès de divers Etats. Ils se répartissent de la façon suivante:

69 Nonces Apostoliques

1 Inter-Nonce - Ces derniers ayant un caractère diplomatique.

21 Délégués Apostoliques, sans caractère diplomatique.

--C'est de plus, le nombre des Représentants du Saint-Siège près d'Organisations régionales:

10 gouvernementales

6 non-gouvernementales.

Assemblées annuelles

Veuillez prendre note que deux Régionales de l'A.C.F.A. tiendront leur Assemblée annuelle au cours de la semaine du 26 janvier prochain.

A Edmonton...

L'Assemblée annuelle de la Régionale d'Edmonton aura lieu le 28 janvier, à 8h. p.m., en l'auditorium de l'O.N.F., situé au rez-de-chaussée du nouvel édifice "Centennial", à proximité de l'Hôtel-de-Ville. L'entrée de la salle est au nord-ouest de l'édifice.

Aux rapports habituels s'ajoutera la discussion et la présentation pour adoption du texte de la première Constitution du groupe.

A Falher...

L'Assemblée annuelle de la Régionale de la Rivière-la-Paix aura lieu le 31 janvier, à 8h. p.m., au gymnase de l'école Routhier. La formule adoptée est celle d'une grande assemblée populaire; il y aura élection des représentants des diverses paroisses au sein du Conseil régional pour l'année 1969.

La partie strictement d'affaires ne devrait pas durer plus d'une heure, après quoi il y aura présentation de son tour de chant par Mlle France Levasseur, diseuse d'Edmonton, qui fut applaudie à diverses reprises à la "Boîte à Chansons" de la Capitale.

Tous sont cordialement invités à se rendre à ces Assemblées annuelles.

10 PIÈGES

Comment les éviter...

Voici quelques exemples où c'est l'autre conducteur qui était en faute, mais vous-même auriez pu éviter l'accident.

1. Le feu passe au vert, vous démarrez mais vous vous faites frapper par un conducteur grillant un feu rouge. Même si vous avez le feu vert, assurez-vous d'abord que la circulation s'est arrêtée dans l'autre sens.

2. En circulation dense vous faites un arrêt subit et êtes frappé par la voiture qui suit. Evitez d'avoir à effectuer un arrêt subit en suivant de moins près. Surveillez la marche des deux ou trois véhicules qui vous précèdent afin d'éviter une situation d'urgence.

3. Vous heurtez la voiture qui vous précède parce qu'elle fait un arrêt subit que vous n'aviez pas prévu. Vous auriez pu éviter cette collision en suivant de moins près.

4. Sur une chaussée glacée, à une intersection, vous êtes frappé par une voiture qui n'a pu s'arrêter à un panneau-stop dans la rue transversale. Dans ces circonstances vous n'auriez pas dû vous engager dans l'intersection avant d'être sûr que l'autre conducteur était capable de s'arrêter.

5. Vous venez tout près de heurter un conducteur qui s'est mis dans votre chemin en descendant de voiture. Anticipez de tels gestes en surveillant bien les voitures en stationnement. Une portière entrouverte ou la présence d'une personne dans la voiture arrêtée en sont des signes avant-coureurs.

6. Vous êtes presque poussé en dehors de la chaussée par un conducteur qui vous double sans s'être assuré qu'il avait suffisamment d'espace pour le faire. Quand quelqu'un vous double surveillez la circulation qui vient vers vous et ralentissez si nécessaire pour lui permettre de vous dépasser sans danger.

7. Vous circulez dans une rue prioritaire lorsqu'un conducteur s'élance en avant de vous après s'être arrêté devant un panneau stop dans une rue transversale. Ne tenez pas pour acquis que le panneau stop placé dans la rue transversale vous donne une protection totale. Surveillez toujours la circulation qui vient des rues transversales.

8. Vous êtes sur une autoroute et vous vous faites soudainement frôler par une voiture pénétrant sur l'autoroute. Vous pouvez éviter ce danger en vous déportant sur la voie de gauche lorsque vous approchez d'une voie d'accès ou encore en ralentissant pour laisser une trouée suffisante au conducteur qui entre.

9. Alors que vous êtes en train de traverser une intersection vous êtes frappé par un véhicule qui effectue un virage à gauche en avant de vous. Ne présumez jamais que l'autre conducteur va vous laisser la priorité tant qu'il ne se sera pas complètement immobilisé.

10. Vous vous trouvez face à face avec une voiture circulant en sens inverse et qui a dû emprunter votre voie pour contourner une zone de travaux. Vous auriez dû anticiper cette manoeuvre et ralentir pour permettre à l'autre conducteur de contourner l'obstruction.

Commission de contrôle du dessin des timbres

Le ministre des Postes, M. Eric Kierans, a annoncé la formation d'une commission spéciale chargée du contrôle des dessins des timbres.

Le nouvel organisme sera présidé par M. Gordon Cunningham, directeur de l'Information et des Relations extérieures des Postes canadiennes.

M. Cunningham, sera assisté de MM. Alex Colville, peintre de Sackville, N.-B., Allan Fleming, dessinateur de Toronto, Yves Gaucher, peintre, et Julien Hébert, dessinateur, tous deux de Montréal, et David Silcox, agent des arts plastiques du Conseil des Arts du Canada, à Ottawa.

Dans un communiqué des Postes canadiennes on explique que la tâche de la commission sera de veiller à ce que toutes les émissions de timbres canadiens se conforment aux normes internationales les plus élevées, tant au point de vue philatélique qu'à celui de la qualité artistique.

Cette commission étudiera, sous tous leurs aspects, le dessin et l'impression des timbres des Postes canadiennes, y compris le choix et la rémunération des artistes, le choix des dessins et les techniques de production.

Les ventes philatéliques annuelles s'élèvent à plus d'un million de dollars et l'amélioration des dessins et une publicité plus efficace devraient doubler ces ventes.

$200,000 à Nixon

WASHINGTON - La Chambre des représentants a adopté un projet de loi doublant le salaire du président des Etats-Unis.

Lorsqu'il entrera à la Maison Blanche, le 20 janvier, M. Richard Nixon aura droit à un salaire de $200,000 par an alors que M. Johnson ne recevait que $100,000.

Le président Nixon touchera par ailleurs, comme ses prédécesseurs, $50,000 de frais de représentation et $40,000 d'indemnité de déplacement.

L'augmentation de salaire, qui ne peut bénéficier à un président en exercice au moment où elle est votée par le Congrès, avait été recommandée par une commission désignée par le président Johnson.

Le Canada aura aidé aux premiers pas d'un astronaute sur la lune

TORONTO - Quand le premier cosmonaute américain marchera sur la Lune, les Canadiens de l'Institut des études aérospatiales de l'Université de Toronto auront contribué au succès de sa mission.

Depuis 20 ans, les hommes de science de l'Institut ont étudié l'atmosphère de la Terre et de l'espace. Ils avaient l'appui financier de la NASA, de l'Aviation américaine, du Conseil national de recherches du Canada, du Conseil de recherches de la Défense et de l'université.

Le professeur Bernard Etkin, spécialiste en aérodynamique, a mis au point une technique de stabilisation des satellites, que l'Aviation américaine a développée. Cette technique se sert du principe de distribution de masse qui garde la Lune orientée vers la Terre.

De son côté, M. J.B. French, spécialiste en expérience de vols spatiaux simulés, anticipe des vols vers Mars et étudie les mesures de protection à adopter pour les cosmonautes et leurs appareils.

L'Institut emploie 16 professeurs et 75 étudiants diplômés

United Farmers of Alberta fait exception à sa politique habituelle

La situation du grain humide est à ce point sérieuse en Alberta que l'association des Fermiers unis a décidé de faire exception à sa politique vieille de 20 ans de ne vendre qu'au comptant et s'est décidée à vendre à ses membres des séchoirs moyennant 10% du prix comptant et la balance payable en cinq mois... sans aucun intérêt supplémentaire.

En faisant cette annonce à Calgary, le président George Sayle a déclaré que l'exception ne vaudrait cependant que pour le matériel servant à sécher le grain. "Nous ne saurions adopter de politique de crédit pour les 5,000 autres item que nous offrons aux fermiers" a-t-il déclaré. C'est dire l'urgence de la situation.

M. Sayle a poursuivi en disant que l'avance d'argent comptant que se propose d'offrir le gouvernement fédéral aux fermiers pourrait servir de paiement de base, quoique l'on ne savait pas encore au moment de la conférence de presse quand et comment ces avances seraient faites aux fermiers qui en ont besoin.

Le séchoir offert par UFA coûte $1,700 ou $1,600, selon le modèle choisi; il a une capacité de 550 boisseaux ou plus à la fois et réduit l'humidité de 20 à 14%, ce qui est acceptable.

Du haut de ma tour

Plus d'un quart de million de jeunes Canadiens jouent au hockey mineur au pays. Ils seront tous en action pendant la "Semaine du Hockey mineur", commençant samedi prochain. Supportez vous-même ces jeunes et leurs organismes en assistant à une joute. Le hockey... c'est notre sport national; soyez au pas avec le reste du Canada: soyez amateur de hockey mineur!

*****

Le site le plus remarquable de Bruxelles, et l'un des beaux ensembles architecturaux d'Europe, c'est la Grand-Place. En fait, cette place n'est pas très grande, mais ses façades rehaussées de dorures lui donnent une élégance et un éclat sans pareils.

*****

Russes et Américains s'épient mutuellement grâce à des "espions de l'espace", satellites qui survolent le monde à tout moment. Depuis 1963, les Etats-Unis ont lancé plus de 200 de ces engins, dont certains peuvent photographier, à 150 milles d'altitude, des objets au sol qui ont moins d'un pied de diamètre.

*****

Une seule bonne noix de coco contient autant de protéines qu'un quart de livre de bifteck, et un seul cocotier suffirait presque à nourrir un homme sa vie durant. Décrivant le cocotier, aussi appelé "arbre de vie", on le compare à un supermarché aux douze récoltes et aux mille usages. On consomme chaque année dans le monde environ 25 milliards de noix de coco.

*****

Robinson Crusoé a-t-il vraiment existé? Oui, il s'appelait Alexander Selkirk, et c'est son aventure qui a inspiré le roman immortel de Daniel Defoe. Ce marin vécut tout seul pendant quatre ans, abandonné sur une île déserte du Pacifique, à 400 milles au large du Chili.

Va-t-on remplacer l'argent par les cartes bancaires?

Tout comme les bottines à boutons de nos grands-mères, l'argent liquide aura bientôt presque disparu de notre vie quotidienne, peut-on lire dans un article de Sélection du Reader's Digest qui montre comment, grâce aux cartes bancaires, on peut dès maintenant faire ses achats sans avoir un sou sur soi.

Lancées il y a une quinzaine d'années par deux banques américaines, les cartes bancaires ont pris un essor considérable. On estime à 20 millions le nombre d'Américains détenteurs de ces cartes. La plus répandue, la BankAmericard, a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires supérieur à $464 millions, représentant la fourniture de biens et de services en tous genres, qui vont du dîner en ville au monument funéraire.

Au Canada, sept des dix banques à charte (contre 1,500 banques sur plus de 14,000 aux Etats-Unis) proposent différentes formules de cartes de crédit. La seule qui réponde exactement à la définition - en ce sens que c'est la banque et non le client qui est débité - est la carte Chargex, lancée en août dernier à Montréal et à Toronto par quatre banques canadiennes, la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la Banque Canadienne Nationale, la Banque Royale du Canada et la Banque Toronto-Dominion.

La carte Chargex a été envoyée à plus d'un million de personnes choisies sur la recommandation des gérants de succursales, ainsi qu'à un certain nombre de personnalités représentatives - députés, sénateurs, maires, cadres supérieurs. Ces premiers titulaires n'étaient pas tous des clients des banques émettrices et il n'était pas obligatoire d'avoir un compte à l'une des quatre banques pour recevoir une carte Chargex.

Trois autres banques distribuent aussi des cartes de crédit. La Banque de Montréal et la Banque Provinciale du Canada, avec leurs Bancardcheks, et la Banque de Nouvelle-Ecosse avec sa carte Scotiabank garantissent automatiquement les chèques "moyens", c'est-à-dire d'un montant d'une centaine de dollars, qui sont présentés à leurs succursales ou remis en paiement dans les magasins affiliés. Outre cette garantie, ces banques offrent également aux détenteurs la faculté d'emprunter à court terme, au taux nominal de 1% par mois. Pour bénéficier de ces avantages, il faut avoir un compte de dépôts.

On se demande si les cartes de crédit ne tendent pas à faire monter les prix à la consommation des biens et des services. Les banquiers répondent qu'il n'en est rien. Les banques entendent d'ailleurs maintenir les dépenses effectuées au moyen des cartes de crédit dans des limites raisonnables. La carte Chargex, par exemple, n'est utilisable que jusqu'à concurrence de $300, $500 ou $1,000. Elle est en outre soumise à des "plafonds de catégories" qui varient selon les magasins et les articles.

Prenez le temps...

- Prenez le temps de travailler - c'est le prix du succès.
- Prenez le temps de penser - c'est une source de puissance.
- Prenez le temps de jouer - c'est le secret de la jeunesse.
- Prenez le temps de lire - c'est la source du savoir.
- Prenez le temps d'aimer - c'est une grâce divine.
- Prenez le temps d'aider et d'apprécier vos amis - c'est la voie du bonheur.
- Prenez le temps de donner - c'est un sacrement de vie.
- Prenez le temps de rêver - c'est accrocher son âme à une étoile.
- Prenez le temps de rire - c'est alléger le fardeau de la vie.

Prenez le temps de prévoir - c'est le secret pour disposer du temps nécessaire à la réalisation des neuf recommandations précédentes.

Nouveaux rapports entre le travail et le Gouvernement

"Nous sommes sur le point de créer dans ce pays de nouveaux rapports entre le travail et le Gouvernement", a déclaré le ministre du Travail, M. Bryce Mackasey.

"... Les employeurs, les employés et le Gouvernement doivent se considérer comme des associés et non comme des ennemis pour maintenir la prospérité du Canada", a déclaré le ministre.

Chaque fois qu'une grève se déclenche, a expliqué M. Mackasey, il y a rupture des communications. "Je considère chaque grève comme un échec pour le Gouvernement, les syndicats ou le patronat. Je ne suis pas prêt à affirmer que la grève dépend automatiquement du syndicat".

Ce problème de communications existe tout aussi bien entre les syndicats eux-mêmes, a observé le ministre.

"Nous voyons des groupes diriger avec complaisance des syndicats où il n'existe pratiquement aucune relation entre ce syndicat et ses membres. Je connais beaucoup de cas où un simple syndiqué ne peut faire entendre ses griefs à son organisme...

"Certains de nos syndicats amélioreraient leur propre sort et celui de leurs membres s'ils faisaient un petit examen de conscience..."

Quant au droit de grève dans les services essentiels, M. Mackasey a déclaré que s'il était refusé aux travailleurs, il faudrait trouver une formule pour leur garantir un salaire plus compatible avec leur statut de travailleurs spécialisés.

Films français à la Bibliothèque

La projection de films français, entreprise conjointement depuis le début de l'année par la Bibliothèque municipale d'Edmonton et le bureau local de l'O.N.F., se poursuivra lundi prochain, 27 janvier, à 7h. 30 à la Bibliothèque centrale (7 Square Churchill).

Trois films seront présentés au cours du quatrième programme: "L'Homme - Cheminée", "Un enfant.. un pays" et "Afrique libre".

Le premier est un dessin animé en couleur réalisé par Carlos Marchiori démontrant les méfaits du tabac et la servitude des fumeurs vis-à-vis de la cigarette. C'est l'histoire d'un enfant modèle, animé du désir de tout connaître à l'instar des grandes personnes. Le film invite particulièrement les adolescents à réfléchir sur les méfaits que la cigarette exerce sur la santé de l'individu et sur les difficultés qu'éprouvent un grand nombre de personnes à perdre l'habitude de fumer.

"Un enfant.. un pays" est aussi un film en couleur, durée: 35 minutes, réalisé par Pierre Moretti. C'est la simple histoire d'un petit immigrant qui, tour à tour, après avoir pris la clef des songes, devient chasseur d'ours et Indien. Chevaux, bisons et cowboys envahissent le tableau noir de sa chasse, sur un fond de Rocheuses et de blé.

Quant au long métrage de ce programme, c'est "Afrique libre", durée: 58 minutes. C'est en somme le bilan de cinq ans d'indépendance des pays francophones africains, aux points de vue politique, social et économique.



Si les automobilistes ne sont pas des plus heureux de la belle neige blanche qui nous tombe dessus assez régulièrement depuis quelques semaines, tant à l'est qu'à l'ouest, les skieurs, eux, se retrouvent en plein paradis! Il semble que toutes les stations de ski de la province enregistrent cette année un accroissement de visiteurs et cela, en dépit de quelques semaines de temps très froid qui leur a nui beaucoup plus qu'il ne les a aidés.

EDITORIAL

Chapeau bas!

L'éducation en français dans nos écoles albertaines est, on le sait question de prime importance pour nous. Tant et si bien qu'il n'y a pratiquement pas de réunion ou de congrès de groupes francophones bien constitués, A.C.F.A. ou autres, où il n'en soit pas question. De telle sorte que pour qui assiste à la plupart de ces rencontres, l'on en arrive un jour à penser plus ou moins inconsciemment que c'est un problème qui nous est familier et que l'on connaît bien, sous tous ses angles.

Il n'en est pourtant pas ainsi comme nous avons pu le constater samedi dernier au Collège Saint-Jean alors que s'y déroulait la première d'une série d'études approfondies de "la situation actuelle et les possibilités d'avenir de l'enseignement du et en français, dans nos diverses régions". Plusieurs - et nous le premier - ont alors découvert plusieurs aspects nouveaux d'un monde qu'ils pensaient mieux connaître: celui de l'éducation française et les problèmes que l'on rencontre dans la Rivière-la-Paix. Pour résumer des impressions qui sont en réalité beaucoup plus longues et détaillées, disons simplement que le problème global ne nous paraît pas insoluble, mais très compliqué et que, visiblement, il faudra un effort soutenu et beaucoup plus que de la bonne volonté pour en arriver au moins à des formules de compromis qui, tout en pouvant satisfaire la majorité des gens de la région, y assureront la progression du fait français et particulièrement de l'enseignement en français.

La même réunion nous aura également fourni l'occasion de relever certaines initiatives fort éloquentes sur le courage de nos gens. Plus près, par la force des choses, des dirigeants, de ceux qui oeuvrent "par le haut" dans ce domaine de l'éducation française, il en résulte que l'on perd un peu la notion de ce qui se passe ailleurs... et il ne peut qu'être bon de se retrouver momentanément "dans le bain", au niveau de l'action concrète.

Il fait bon de savoir qu'il existe encore beaucoup de gens pour qui, en 1969, les convictions ne sont pas choses creuses, qui ont su en garder le même sens qui jadis motivait leurs pères et qui sont encore prêts de nos jours à consentir les sacrifices nécessaires pour assurer à leurs enfants cette part de l'héritage français qui leur revient de droit - si petite soit-elle - par l'intermédiaire du système scolaire albertain.

A ces parents de la Rivière-la-Paix, à leurs enfants et à tous les autres du reste de la province qui, comme eux, acceptent de parcourir 50 milles par jour et plus... acceptent de se lever très tôt le matin à cause de cela... acceptent le versement mensuel de ce qui est rien d'autre qu'une surtaxe scolaire...

A tous ces parents, à tous ces écoliers qui consentent pareils sacrifices à seule fin de donner d'une part et recevoir de l'autre les rudiments d'une culture qu'ils savent être la leur...

A tous, nous ne pouvons dire que notre très profonde admiration et les saluer avec tout le respect qui leur est dû.

Chapeau bas!

Jean-Maurice OLIVIER

Nouvelle réglementation pour les motocyclistes

L'honorable Gordon E. Taylor, ministre des Routes de l'Alberta, a annoncé la semaine dernière l'entrée en vigueur le 15 janvier dernier de nouveaux règlements définissant les minima de sécurité des casques protecteurs portés par les motocyclistes et leurs passagers. Des études récemment complétées ont démontré que certains types de casques portés jusqu'à présent n'offraient que peu ou pas du tout de protection.

La nouvelle Section 35 des Règlements de la Loi sur le trafic routier spécifie que les casques portés par les personnes à bord ou conduisant une motocyclette doivent être fabriqués de matériel dur et lisse à l'extérieur et doublés d'un renfort protecteur ou d'autre matière pouvant absorber les chocs et rattachés au menton par une attache très solide. Les casques portés doivent aussi ne pas avoir préalablement endommagés.

Aux termes du nouvel édit, aucun casque protecteur n'offrant pas le nouveau minimum de sécurité prescrit ne pourra être vendu en Alberta après le 1er janvier 1970. Les casques approuvés devront porter le sceau de la division canadienne ou américaine de la Standards Association, ou celui de la Snell Memorial Foundation ou encore de la British Standards Institution. D'autre part, aucun casque ne portant pas l'un ou l'autre de ces sceaux ne pourra être porté par les motocyclistes ou leurs passagers après le 1er janvier 1971.

Présentement, il n'y a qu'une seule autre province au Canada qui ait aussi adopté de pareils règlements; l'on s'attend toutefois à ce que les huit autres adoptent prochainement des lois semblables ce qui rendrait les règlements sur le port du casques protecteurs uniformes par tout le Canada.

L'on peut obtenir de plus amples détails au sujet de ces règlements en s'adressant à: The Canadian Standards Association, Testing Laboratories, 178 Rexdale Boulevard, Rexdale, Ontario.



Bien sûr, j'ai manqué mon coup comme humain... mais ce qui est bien pire encore, c'est que j'ai aussi manqué mon coup comme voleur de banque!

Le droit de ne pas boire

C'est l'un des plus difficiles à respecter. Sans courir aucun risque d'être questionné, on peut se promener tête nue même en hiver, on peut manger ce qui plaît, on peut porter des chaussures jaune serin ou vert crocodile, on peut faire peindre sa voiture couleur cuisse de nymphe émue, il est de plus en plus impossible de refuser un alcool sans qu'on vous demande la raison de ce comportement. On vous critique, on s'interroge sur votre santé ou sur vos antécédents alcooliques. D'ailleurs, c'est un peu la même chose pour un autre toxique, la cigarette, mais à un degré moindre. On dirait que dans les pays civilisés, vous n'avez pas le droit de vous tenir loin de ce qui vous déplaît, que vous n'aimez pas ou qui vous rend malade. Pourquoi donc tant insister si un ami, une connaissance vous refusent un verre? C'est peut-être un buveur guéri qui, pour satisfaire votre sentiment, jaloux de ne pas être capable de donner la preuve d'une indépendance d'esprit, d'un courage normal que vous n'avez pas, retomberait dans sa maladie pour votre plaisir, parce que vous exercez sur lui une pression stupide. S'il dit non, fichez-lui donc la paix!

Que de gens s'imaginent être humiliés et deviennent alcooliques parce qu'ils ne se sont pas refusés à cette dangereuse initiation. On s'imagine faire acte de politesse en insistant, c'est faux. La véritable politesse consiste à aller au devant du désir de son invité. Et si son désir est de ne pas boire, pourquoi insister? Que de fois ai-je observé des hôtes qui referment leur flacon avec une certaine moue qui en dit long sur eux-mêmes et sur la qualité de leurs civilités. Par contre, ces amis du "p'tit coup" refusent à table le meilleur plat de la maîtresse de maison sous prétexte qu'il augmentera leur cholestérol. Qui va en rire, qui va faire la moue?

C'est en respectant pas le droit de ne pas boire qu'on crée des alcooliques et que l'alcoolique ou le buveur guéri retombe dans ses habitudes. L'une des principales raisons de la réticence de l'alcoolique à se faire soigner, c'est de reconnaître sa maladie.

Le jour où il la reconnaît franchement, il est à demi guéri. Il faut qu'il acquière aussi la conviction qu'il est un malade et qu'il mette son amour propre de côté vis-à-vis de ceux qui le font boire. Il s'imagine alors, parce qu'il cède, qu'il restera bon copain avec celui qui l'enivre, tandis que, s'il cesse, l'autre pensera qu'il a été "obligé" de cesser parce qu'il était "poivrot", c'est-à-dire que l'estime sera remplacé par le mépris. Rien de plus faux, et nous connaissons de nombreux alcooliques guéris qui sont devenus des amis remarquables, alors que des amis qui ont sombré de plus en plus souvent à l'offre et à l'acceptation sont devenus des êtres méprisables auxquels on n'accorde plus la moindre estime.

Le code de politesse devrait respecter de plus en plus le droit de ne pas boire. Il est faux que l'alcool ait le prestige de virilité que lui prêtent ceux qui en consomment une grande quantité apparemment sans dommage. C'est quand les conséquences arrivent que s'en rendent compte les enfants, la famille, la société. Car le danger de l'alcoolisme devient de plus en plus grand dans la vie moderne et notre civilisation autant sociale qu'industrielle, favorise trop l'alcool.

Si bien qu'à un moment donné celui qui boit, le véritable alcoolique, s'exprime par le dialogue suivant:

-Pourquoi bois-tu?
-Pour oublier.
-Pour oublier quoi?
-Que je suis un buveur.

Toute maîtresse de maison devrait savoir que la marque de la véritable politesse est de respecter, à la minute du refus lui-même, le droit de ne pas boire de son invité.

C'est en ne respectant pas le droit de ne pas boire qu'on crée des alcooliques et que l'alcoolique ou le buveur guéri retombe dans ses habitudes. L'une des principales raisons de la réticence de l'alcoolique à se faire soigner, c'est de reconnaître sa maladie.

A 15 ans, il songe à son autobiographie

NEW SHREWSBURY, N.-J. - Arthur Bryan Cooper, qui a mené une vie mouvementée, a décidé qu'il est grand temps qu'il écrive son autobiographie. Mais Arthur n'a que 15 ans.

Le point culminant de la carrière d'Arthur, jusqu'à maintenant, a été lorsque le travail qu'il avait préparé à été l'un des 50 choisis, sur 1,300, pour être lus à la 12ème Assemblée générale de l'Union internationale géographique, à la Nouvelle-Delhi.

Réfléchissant pendant son retour de l'Inde en avion, le jeune homme qui fréquente l'école secondaire, a décidé qu'il devait écrire l'histoire de sa vie pendant que les faits sont encore frais dans sa mémoire.

"Il m'a dit, déclare le père d'Arthur, un homme d'affaires qu'il commencera à écrire son histoire en partant de l'âge de 12 ans, alors qu'il est devenu membre de la Société géographique nationale".

Arthur, qui possède un quotient intellectuel de 716, est essentiellement intéressé à la géographie, mais il a également de nombreux autres intérêts.

Le Franco-albertain
AUTREFOIS "LA SURVIVANCE" - (1928 - 1967)

Journal hebdomadaire publié tous les mercredis à:
10010 - 109e rue — Edmonton, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Le Franco-albertain est un journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Il est l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Les éditoriaux contenus dans ses pages ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'A.C.F.A.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
Etats-Unis, Europe et autre pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Une drôle de patente, la vie!

Nous inaugurions, samedi dernier, une série de programmes télévisés sur le canal 10 à l'enseigne du "Temps qui s'ouvre". Ces programmes sont, ensuite, diffusés par quinze autres stations du Québec et d'outre-frontière. Miracle de l'électronique qui permet un dialogue pastoral presque illimité. Il y est question de Jésus de Nazareth. Nous voudrions montrer que la venue, toujours actuelle, de Dieu parmi les hommes constitue "la" réponse aux interrogations souvent angoissées de l'homme catapulté dans une civilisation qui cherche sa voie. Programme ambitieux auquel se consacre toute une équipe: il ne s'agit pas d'une aventure marginale, pour mauviettes; nous avons conscience de pouvoir contribuer à la construction, patiemment, d'un avenir meilleur.

Nous sommes partis, samedi dernier, d'une prise de conscience: ce goût que nous avons de vivre... de vivre heureux... de vivre toujours... et la brimade souvent de ce goût. Une drôle de patente, la vie, disions-nous.

Qu'est-ce donc que l'homme? Est-il condamné à une perpétuelle duperie? Cet appétit de bonheur qui le travaille, n'aurait-il pas plutôt un sens: le sens même de l'aventure profonde de l'homme.

En Jésus de Nazareth nous découvrons un homme, pleinement homme, qui non seulement donne le feu vert à notre quête de bonheur mais ouvre, devant nous, la perspective d'une immense espérance.

Nous avons appris, jadis, que Jésus a été envoyé pour sauver le monde. Si cela cessait d'être vrai, nous serions condamnés à patauger dans la mélasse d'une existence absurde. Heureusement, saint Paul nous dit, et nous y croyons: "La parole de Dieu n'est pas enchaînée... Les solides fondations posées par Dieu tiennent bon". (2 Tim. 2:9 et 19).

Nous essayons pour l'instant, de montrer que l'incarnation du Fils de Dieu (c'est-à-dire: Dieu prenant une vraie nature d'homme) n'est pas un mythe, une tourloupinette, un "faire accroire" de Dieu, qui aurait mimé la vie humaine. Inconsciemment, plusieurs se font une idée incomplète de Jésus de Nazareth: chez lui, la divinité mangerait, pour ainsi dire, une pseudo-humanité artificielle et son expérience de la vie n'aurait pas été sérieuse. Cela expliquerait que plusieurs ne se sentent pas engagés avec Lui dans une même aventure. Si Jésus n'a pas connu, comme chacun de nous, les ambiguïtés de la vie: je veux dire son aspect comblant et décevant tout ensemble, ses paroles comme ses gestes deviennent artificiels et sans relation profonde avec ce que nous sommes appelés à vivre.

Or Jésus, nous le savons par l'Evangile, a aimé de vivre; il a souffert des limites concrètes de l'existence humaine, sans doute, mais il n'a pas cessé de plaider pour la vie et pour le bonheur. Quand on est heureux, on ne resquille pas furtivement une bouchée de bonheur, comme à la sauvette; on s'inscrit plutôt dans le projet de Dieu. Jésus disait: "Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance". Et il a dit, également: "Je suis la voie, la vérité, la vie, la nourriture..."

Ce que nous voudrions provoquer, au cours de nos programmes, c'est une véritable familiarité avec Jésus de Nazareth: une présence, chez le croyant, qui lui soit plus intime que lui-même à lui-même. Jésus, en s'incarnant, est venu révéler Dieu à l'homme, mais il a voulu, également révéler l'homme à lui-même. Et le désir le plus durement enraciné dans le coeur de l'homme c'est celui d'être aimé. Aimé jusqu'à la fusion. Saint Paul disait: "Ce n'est plus moi qui vis... C'est Jésus qui vit en moi". Or saint Paul, le fabricant de tentes, le laboureur des mers, était tout le contraire d'un illuminé.

L'autre soir, à la télévision, un sondage parmi le public révélait que l'amour demeure la valeur primordiale de la vie. Evidemment, ce mot "amour" peut recouvrir toutes sortes de réalités mais il n'en reste pas moins révélateur: l'homme sans amour est un être frustré, diminué. Il peut se tromper dans la poursuite de l'amour: il n'en demeure pas moins un être sollicité, sans cesse, par la hantise d'être aimé. Comment en serait-il autrement, si l'homme a été bâti à la ressemblance de Dieu qui est Lui-même l'Amour essentiel. C'est dans le sens de l'amour qu'il faut chercher: celui qui rencontre le Christ découvre un sens à sa vie; des possibilités que, seul, il n'aurait ni soupçonnées ni espérées.

Les Intellectuels Catholiques de France consacraient, l'an dernier, leur Semaine à un thème unique: "Qui est Jésus-Christ?" Un autre signe des temps: après 2000 ans, Jésus de Nazareth demeure, à la fine pointe de la conscience humaine, même si on affiche de l'ignorer.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 8h.00 — 9h.30 — 11h.00

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

A l'ordre du jour du synode: l'application de la collégialité

CITE DU VATICAN - Application pratique et concrète de la collégialité: tel est le but que le pape a assigné au prochain synode extraordinaire qui se réunira en octobre de cette année. C'est ce qu'a souligné Mgr Ladislas Rubin, secrétaire permanent du synode, dans une conférence de presse, au cours de laquelle il a annoncé aussi la constitution d'une commission chargée de préparer les prochaines assises épiscopales.

La commission en question sera présidée par le cardinal Carlo Confalonieri, préfet de la Congrégation des évêques, et formée de présidents de conférences épiscopales représentant les cinq continents: le cardinal Julius Doepfner, archevêque de Munich, Allemagne; Valerian Gracias, archevêque de Bombay, Inde; Paul Zoungrana, archevêque de Ouagadougou, Afrique, Mgr John Dearden, archevêque de Détroit, Etats-Unis; Mgr Avelar Brandao Vilola, archevêque de Teresina, Brésil, président de la Conférence latino-américaine.

La commission comprendra en outre, en exclusion de tout autre membre de la Curie romaine, le cardinal, Jean Villot, préfet de la Congrégation du clergé qui, cependant, n'a pas été désigné de par cette fonction, mais en raison de l'expérience qu'il s'est acquise comme secrétaire de l'épiscopat français. La commission se réunira à partir du mois de mars et devra établir un schéma d'après les réponses que les conférences épiscopales feront aux questions qui leur ont été posées.

Le prochain synode qui, en raison de l'âge de ses membres, sera "plus jeune" que le synode de 1967 et à la fois plus restreint, réunira un peu plus de 120 membres, à savoir 90 présidents des conférences épiscopales nationales, 15 patriarches et métropolites orientaux, 15 chefs de dicastères romains, et trois religieux élus par l'union des supérieurs majeurs. Le pape a la faculté de nommer des membres dans la proportion de 15 pour cent des participants, mais on ignorait s'il voudra le faire.

En ce qui concerne le renforcement des rapports entre les conférences épiscopales et le Saint-Siège et entre les conférences elles-mêmes qui est le thème du synode, Mgr Rubin a déclaré: "si l'on réfléchit sur les conditions dans lesquelles l'Eglise doit faire face à sa mission et à l'oeuvre de rénovation en cours, si l'on tient compte des difficultés et des crises auxquelles l'Eglise est en butte, il semble opportun d'étudier les moyens concrets de resserrer ces rapports".

Comme on lui demandait à quelles crises il faisait allusion Mgr Rubin a répondu en souriant: "A ce que nous avons sous les yeux".

Mgr Rubin a d'autre part indiqué que la commission d'étude pour la réforme du règlement du synode, sur la base des suggestions faites par les évêques, a été nommée il y a deux mois. Elle est présidée par le cardinal Pericle Felici, ancien secrétaire général du concile, et comprend les cardinaux Jean Villot, préfet de la Congrégation du clergé, Carlo Confalonieri, préfet de la Congrégation des évêques, William Conway, archevêque d'Armagh, Irlande, Mgr Aubrogio Marchioni, de Suisse, Mgr Ladislas Rubin secrétaire et le père Guillaume Bertrans, de la Compagnie de Jésus.

Les théologiens ne participeront pas en tant que tels au synode, mais seulement en qualité d'experts des présidents des conférences épiscopales. La langue du synode sera toujours le latin, mais on utilisera les langues modernes dans les travaux des commissions. Enfin, touchant la question du secret des travaux, tout en rappelant que ce secret fut demandé par les évêques eux-mêmes, on a laissé espérer que l'on s'efforcera de fournir une information plus détaillée que par le passé.

La Commission sur la natalité a dû résister à de fortes pressions

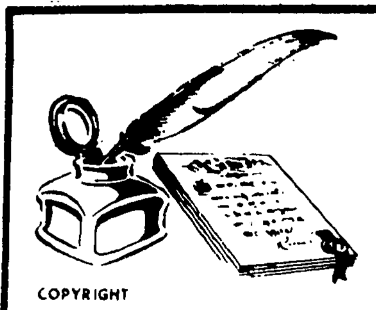
CITE DU VATICAN - De fortes pressions ont été exercées sur la Commission de la natalité pour l'amener à se prononcer en faveur des moyens de contraception tels que la pilule, a révélé le père Giuseppe Greco, jésuite, de l'Université grégorienne, dans un article publié par l'Osservatore Romano sur l'encyclique Humanae Vitae.

"Ceux qui dès 1963 et même avant, écrit le religieux, ont eu la possibilité, soit directement soit d'une autre façon, de suivre les travaux touchant la régulation des naissances, ne peuvent ignorer que d'authentiques groupes de pression, sensiblement influents, identifiés aujourd'hui, sont intervenus avec de considérables moyens financiers aidés en cela par les moyens de communication sociale, qui, malheureusement, dans cette circonstance, ont dévié de leurs buts.

"Apologie de la vie et de l'amour, ajoute le père Greco, l'encyclique sauve l'humanité et la soulage du poids écrasant d'une pseudo-civilisation. Elle la protège du risque de l'hédonisme et de l'explosion de la sensualité signes de dégénération de certains milieux. Il serait intolérable d'offrir une certaine aide aux pays en voie de développement pour y limiter les naissances en vue de réserver des biens plus abondants à quelques nations opulentes privilégiées qui en jouiraient de façon matérialiste et égoïste."

Le religieux souligne en effet que, comme cela était apparu déjà au Concile, les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine sont opposés à la contraception qu'ils considèrent comme "une arme des Blancs contres les hommes de couleur", selon la phrase de Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé, et indique qu'ils ont accepté avec faveur l'encyclique de Paul VI.

En ce qui concerne l'Amérique latine, en particulier, le père Greco écrit: "Dans ces régions, on accomplit des distorsions de la loi divine à l'aide de systèmes conçus et appliqués par des étrangers, en relation avec l'assistance technique et culturelle, liée au planning familial et celui-ci est appliqué avec tous les moyens, même les plus matérialistes, sans aucun respect pour les droits sacrés de la personne".



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Remise de dettes

Nous avons reçu diverses questions concernant le paiement de dettes:

Q. - Est-ce qu'un billet "I.O.U" est valide?

R. - Oui. Cela constitue un document affirmant une dette au nom de la personne pour qui il a été signé. Ce n'est certainement pas toutefois le meilleur moyen d'obtenir une telle preuve; ce meilleur moyen, c'est un billet promissoire.

Q. - Je possède un billet promissoire à demande; quand puis-je en réclamer le paiement?

R. - Quand vous voudrez! Vous devez d'abord en demander paiement au signataire et s'il refuse, vous pouvez le poursuivre.

Q. - Qu'est-ce qu'un billet d'échange? Peut-on forcer celui qui l'a signé à payer?

R. - Un billet d'échange est un ordre inconditionnel mis par écrit, fait par une personne à une autre, signé par la personne qui le donne, demandant que la personne à qui il est adressé paie un certain montant, sur demande ou à une date déterminée ou encore à une date future à être déterminée, soit à une personne bien spécifique ou au porteur. Normalement, la personne à qui le billet est adressé est en possession d'argent appartenant ou pour la personne qui a signé le document. Si le billet n'est pas honoré, la personne qui l'a signé peut poursuivre celle à qui il a été adressé, à condition de l'en avoir avisé.

Q. - Est-il possible de poursuivre pour un chèque N.S.F. - sans fonds?

R. - Oui. Un chèque est un billet d'échange tiré sur un compte de banque; la question précédente est semblable.

Q. - Puis-je forcer l'endosseur d'un billet promissoire à le payer?

R. - Oui. Un endosseur peut être poursuivi à moins qu'il négocie "sans recours".

Q. - Puis-je poursuivre pour de l'argent prêté? Je n'ai ni billet promissoire, ni chèque oblitété, ni I.O.U. ou autre chose du genre. Comment puis-je prouver ce prêt?

R. - Oui vous le pouvez. Si la personne que vous poursuivez nie le prêt, ce sera sa parole contre la vôtre et la décision finale dépendra de ce que croit le juge. Généralement, il y a des témoins ou autres preuves d'évidence que l'on finit par trouver. Si le juge ne peut se faire une idée exacte... vous perdez votre procès. La prochaine fois, n'oubliez surtout pas d'obtenir un billet promissoire ou, mieux encore, qu'il n'y ait ni emprunteur, ni prêteur!

GRAND CONCOURS DE JANVIER À RADIO-BAMBINO



A la suite de l'exploit spatial d'Apollo-8, il est normal de se demander si quelque chose de VIVANT existe sur la Lune...



RADIO-BAMBINO vous invite à dessiner un "être lunaire" selon les dictées de votre imagination et l'envoyer au Concours Radio-Bambino, Poste CHFA, Edmonton, Alberta.

Il y a de très beaux prix à gagner!

Ecoutez Radio-Bambino à CHFA, tous les samedis matins, à 10 heures!

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 24 janvier
M. Walter Ethier, Marie-Reine.
Mlle Suzanne Fortier, Nampa.

SAMEDI, 25 janvier
M. l'abbé Majorique Baril, Mc Lennan.
M. Marcel R. Bruneau, Falher.
M. Réal Croteau, Fort Kent.
M. J.C. Doucette, Girouxville.
M. Guy Marcotte, Bonnyville.
M. Paul Poulin, Bonnyville.
M. Gérard Rousseau, Morinville.

DIMANCHE, 26 janvier
M. Lucien Croteau, Bonnyville.
M. Napoléon Granger, Eaglesham
M. Olivier Lafleur, St-Paul.
M. Gustave Ricard, Morinville.
Soeur Irène Leblanc, c.s.c., Donnelly.
M. Marcel Vincent, Bonnyville.

LUNDI, 27 janvier
M. Roland Bastien, Guy
Soeur Louise Ladouceur, s.c.e., Zenon Park.
R.P. Victor LeCalvez, o.m.i., Legoff.
M. Alphonse Tétreau, Vegreville
M. Adrien Tremblay, M.-Reine.

MARDI, 28 janvier
Mé Gérald Lapointe, Donnelly.

MERCREDI, 29 janvier
Mlle Juliette G. Bastien, Edm.
M. Roger Gagné, Edmonton.
M. Paul Labbé, Falher.

JEUDI, 30 janvier
M. Jean Roch Belzile, M.-Reine
M. Antonio J. Joly, St-Paul.
M. Hector Noël, St-Paul.
M. Edmond Schaub, Edmonton.

150 millions d'exemplaires en deux ans

PEKIN - Depuis 1966, année où a débuté la révolution culturelle, les "Oeuvres Choisies" du président Mao Tse Toung en quatre volumes ont été tirées à 150 millions d'exemplaires, en han, mongol, tibétain, ouigour, kazakh, coréen et plusieurs autres langues, annonce l'agence Chine nouvelle.

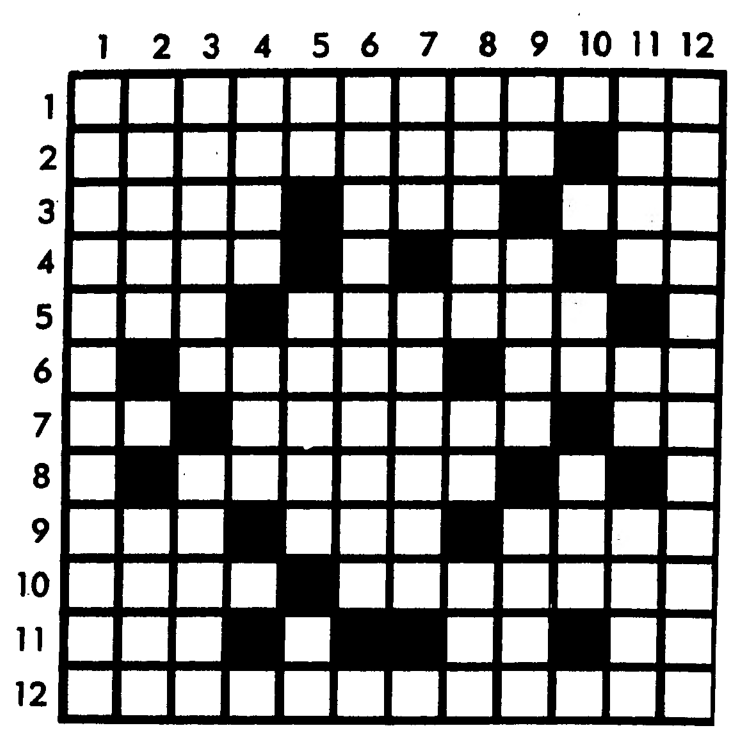
Le "Petit livre rouge" (Citations du président Mao) a été imprimé à 740 millions d'exemplaires, tandis que le tirage total de recueils et de brochures contenant "diverses oeuvres brillantes du président Mao" a dépassé 2 milliards d'exemplaires. Le tirage le plus modeste est celui des "Poèmes du président Mao", 96 millions d'exemplaires seulement.

Le nombre d'exemplaires sortis des presses de l'imprimerie "Hsinhua" (Chine nouvelle") de Pékin est à lui seul supérieur à tout ce qui a été imprimé dans le pays entier pendant les années ayant précédé la révolution culturelle.

Le Chapelet à CHFA

23 - Hockey.
24 - Famille Gérard Guindon et Fils, Falher.
25 - Paroisse de St-Albert.
27 - Famille de Mme Yvonne Lauzé, Falher.
28 - Vieillards de N.-D.-du-Lac et l'abbé C. deChamplain, McLennan.
29 - Paroisse Sacré-Coeur, Donnelly.
30 - Paroisse St-Emile, Legal.
31 - Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL.
1 - Trouble de l'évacuation vésicale de l'urine, pl.
2 - Ouverture pratiquée dans le pont d'un navire * Pron. pers.
3 - Extrémité du corps * Pl. de leu * Autocar
4 - Mammifère rongeur, pl. * Pron. ind. * Abrév. ang. de "Long playing"
5 - Un, en anglais * Moment de la vie qui précède la mort
6 - Qui a perdu l'usage de l'ouie * Action de s'élancer
7 - Term. d'inf. * Escaliers, en anglais * Saint
8 - Opéra de Bizet
9 - Tête d'une tige de blé * Emotionné, troublé * Contrat aléatoire
10 - Ensemble des cérémonies qui se pratiquent dans une religion * Dépasser en nombre
11 - Dans la rose des vents * Dans * Voyelles jumelles
12 - Organe de commande dont l'énergie de manoeuvre est empruntée à une source extérieure, pl.

VERTICAL.
1 - Qui contient du pétrole, pl.
2 - Vaste étendue d'un seul tenant que forme l'eau marine * Ville célèbre par sa tour penchée
3 - Poisson d'eau douce à chair estimée, pl. * Rapporter un texte ou les paroles de quelqu'un
4 - Parcourues des yeux * Tenta avec hardiesse
5 - A Tempo * Distinct, différent * Numéro
6 - Unité de masse dans le système international d'unités
7 - Terre entourée d'eau * Qui excite la haine
8 - Se suivent dans foulions * Radon * Adj. dém.
9 - Note de mus. * Refuses d'avouer * Pièce massive d'un appareil de fermeture
10 - Art. espagnol * Garçon d'écurie
11 - Table pour débiter la viande * Carte à jouer * Raire
12 - Oiseau rapace d'Afrique qui se nourrit de serpents, pl.

solution à la page 11

La langue bien parlée

Monsieur,

si votre pantalon est déchiré,
si votre veston est tâché de graisse,
vous serez très mal à l'aise, n'est-ce-pas?

et vous, Madame,
si votre blouson est défraichi,
si vous avez une maille à votre bas,
vous en serez consciente et honteuse...

Pourtant, l'habit de votre fierté, votre langue parlée et écrite... quelle apparence a-t-elle?

Bien parler est notre entière responsabilité. Nous ne pouvons accuser personne de la qualité florissante du "joual". Nous sommes seuls garants de l'état déplorable dans lequel nous laissons glisser notre langue, notre grammaire et notre syntaxe.

Bien parler est à la portée de tous sans distinction de classe. Bien parler, c'est être fier de soi-même, de son pays, c'est en somme bien porter l'habit de sa fierté.

Message de
LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
EN COLLABORATION AVEC VOTRE HEBDO

Picardville

Sincères félicitations à M. Elden Glebe pour sa récente nomination au poste de président de la Légion de Picardville et Westlock.

Et la plus cordiale bienvenue à une jeune famille qui vient de s'établir chez nous; M. et Mme Rémi Lambert qui ont récemment acheté l'ancienne maison de M. Benoît St-Louis.

*****

Sincères félicitations aux membres des familles dont les noms suivent, à la suite d'une naissance.

A M. et Mme Georges Victoor, un garçon nommé Keith John; à M. et Mme Laurent Frigon une petite fille et à M. et Mme Alex Lavoie, une petite fille également.

*****

Nous en sommes maintenant rendus à notre 3e classe de catéchèse; elles sont très intéressantes et malgré le froid et l'état des chemins nous sommes heureux de rapporter une assez bonne assistance. Le dialogue s'engage bien avec notre panel composé de M. le curé L. Tellier, Soeur Joanne-Marie Morin, Soeur Doreen Victoor et Soeur Sylvia Boudreau. Notre prochain cours aura lieu le 13 février prochain dans une classe de l'Ecole séparée, à 8h p. m. Tous y sont invités et nous espérons bien vous y voir en grand nombre. Le thème sera alors "La part du laïc dans l'Eglise".

*****

Les voyageurs et visiteurs de notre village ont été, ces derniers temps: M. et Mme P. Cloutier qui se rendirent chez leur fils et sa famille à Killiam; Mme Ed Boucher qui rendit visite à son père de 92 ans à Meadow Lake; M. et Mme Rodolphe Cloutier et leurs garçons qui visitèrent leur père à Edmonton; M. Ed Boucher et les enfants qui visitèrent la soeur de ce dernier, Mme Lord d'Edmonton; M. et Mme A.C. St-Louis qui visitèrent M. et Mme Henri Marsolais et le caporal et Mme Roger St-Louis, tous de Winnipeg.

D'autre part, parmi les visiteurs aperçus au cours des dernières semaines: le constable et Mme Puhlman, M. et Mme Denise Evans, M. et Mme R. Boucher, M. et Mme H. Pipke, Mlle Pauline Boucher, M. et Mme Jules Gareau, M. et Mme Shanks et Paulette, M. et Mme Norm. Nadeau, M. et Mme Maurice Potvin, M. et Mme C. Anderson, M. et Mme H. Bessette, M. et Mme L. Bessette, Mlle Denise Lambert, M. Emile Lambert ainsi que Denis, Mme J. Frigon et Mme V. Provost, M. et Mme Marcel Morin, M. et Mme Philippe Morin.

Toutes ces personnes, venues des quatre coins de la province, visitaient parents et amis de Picardville.

*****

Ont récemment dû être hospitalisés: Mme Irène Fortin et M. Raymond. Tous deux sont maintenant de retour au foyer et en pleine convalescence.

DONNELLY

Le 27 décembre dernier fut célébré le mariage de Mlle Julienne Labrecque, fille de M. et Mme Joseph Labrecque de Donnelly, à M. René Gagnon, fils de M. et Mme Paul Gagnon de Guy. La cérémonie nuptiale eut lieu en l'église du Sacré-Coeur de Donnelly.

Une réception et une danse suivirent à la Salle municipale. Les filles d'honneur étaient Mlle Lucie Labrecque, accompagnée de M. Michel Gagnon, et Mlle Suzanne Gagnon, accompagnée de M. Denis Aubin.

Le jeune couple demeure maintenant à Edmonton. Nous lui souhaitons bonheur et longue vie.

*****

Plusieurs personnes étaient de passage dans notre localité à l'occasion des vacances de Noël. Mentionnons: Mlle Evelyn Cloutier du Collège St-Jean et M. Denis Cloutier, de la même institution; M. Paul-André Cloutier de Québec; M. et Mme Hans Coppens et leur fils Roland de Eckville; Sr Madeleine Cloutier du Pakistan; M. et Mme Orest Fedorychka et leur petite fille d'Edmonton; M. et Mme Gilbert Mercier et Robert de Grande Prairie; M. et Mme Roland Requier de l'U. de A.; M. Marcel Durand, également de l'Université; Mlle Marie-Thérèse Perreault du Col. St-Jean; Mlle Louise Benoît de la même institution; Mme Marie-Rose Neilson de Vancouver et Mlle Jeannine Servant d'Edmonton.

*****

Les Dames Chrétiennes ont tenu le 14 janvier dernier une assemblée à la résidence de Mme Clément Therriault. Il s'agissait d'une soirée récréative à laquelle assistèrent une vingtaine de dames.

Essais scientifiques

DALLAS, (Texas) - La mémoire, cette faculté mystérieuse, serait contenue dans des molécules du cerveau, selon de récentes expériences.

Au cours des expériences, on a pu transférer au cerveau d'un animal par une parcelle du tissu cérébral, une chose qu'un autre animal avait apprise.

De plus, des scientifiques ont décelé des différences dans le format ou la composition des molécules qui transportent les leçons apprises par des animaux.

Les docteurs Georges Ungar et Ejnar J. Fjerdingstad, attachés à la faculté de médecine de l'université de Baylor, ont exposé ces théories sur la mémoire devant l'Association américaine pour l'avancement de la Science.

Le Dr Ungar a relaté des expériences pratiquées sur 2,810 animaux, surtout des rats, qui préféraient l'obscurité à la lumière. Après avoir reçu des chocs électriques, les animaux craignaient d'entrer dans une nuit obscure.



Spectacle assez familier dans nos villes de ce temps-ci... des volées d'oiseaux qui volent et se posent ensemble sur les fils électriques qui "ornent" nos rues, sans doute pour se reposer et se réchauffer un peu. L'on suppose que les froids "sous-zéro" que nous avons connus n'ont rien de bien gai pour les oiseaux; ...peut-être devrions-nous le demander à Judy, elle qui est un oiseau de grand renom?

C'est un pas en arrière, crient les facteurs

L'Union des facteurs du Canada est revenue à la charge. Elle affirme, dans un communiqué, que la livraison continue du courrier, selon laquelle les facteurs devraient préparer leur courrier le matin, commencer leur tournée et ne revenir au bureau qu'après l'avoir terminée, représente en réalité un pas en arrière.

Le gouvernement veut introduire cette méthode de travail à la fin du mois. Cependant le syndicat proteste que cette modification est injuste, en ce qu'elle raccourcit l'heure du dîner des facteurs, ne leur laissant plus qu'une demi-heure, et diminue aussi le nombre de livraisons postales par jour, nuisant ainsi à l'industrie.

En effet, le facteur, parti pour sa journée, ne reviendrait plus au bureau pour trier le courrier de l'après-midi, comme il le fait présentement. Il serait obligé, affirme le syndicat, de manger un sandwich gelé durant les "sept" mois de l'hiver.

Le ministère des Postes, initiateur de cette modification sous un impératif d'économie, n'a pas toutefois pris de décision officielle.

On sait que le ministère a rejeté la prétention d'un télégramme du syndicat, affirmant que les délais annonçant la semaine de travail de cinq jours n'avaient pas été respectés.

D'autre part, l'Union des facteurs n'indique pas, dans son communiqué de quelle façon elle entend soutenir ses positions contre "la livraison continue" du courrier.

FALHER

CATECHESE AUX ADULTES - "La confession? Je n'y crois pas".

Le 28 janvier, à 8h. p.m., M. l'abbé Claude de Champlain nous entretiendra du sacrement de pénitence.

L'homme moderne cherche sans cesse des soupapes de sûreté à sa tension quotidienne; il pratiquera un sport ou un art, histoire de se détendre. Il évitera le contact de personnes ou de choses qui le porteront à s'inquiéter, à tort ou à raison. Il fera en sorte que rien ne dérange sa routine journalière.

Il lui arrive peu, cependant, de penser que cette tension est d'un autre ordre que physique, soit spirituelle. Alors que le nombre de cas pschychiatriques augmente sans cesse, peu de gens se rendent compte que les Catholiques ont à leur disposition le remède à leurs problèmes: la confession. Que fait le pschychiatre sinon prêter une oreille indulgente à toutes les bêtises de l'homme! Et le prêtre? Il fait de même mais, en plus, il a le pouvoir de pardonner.

Que vous croyez ou non au sacrement de pénitence, vous êtes tous invités à la Catéchèse aux Adultes, afin d'en discuter; peut-être pourrez-vous aider à éclairer un aspect de la religion qui est obscur pour plusieurs.

Bon appétit!

En Espagne, à Séville, un touriste français et sa femme entrent dans un restaurant. Ils ont envie de manger un bon filet de boeuf. Ne Connaissant pas la langue du pays, le Français dessine un boeuf sur le menu et le montre au garçon.

Le garçon, aussitôt, montre qu'il a compris. Il sort. Et, dix minutes plus tard, il revient avec deux billets pour la corrida de l'après-midi.



Elle savait faire parler d'elle comme député et ministre... et elle n'a pas changé depuis! Dans le livre qu'elle a écrit et qui vient d'être publié, Judy LaMarsh accuse Radio-Canada de diverses choses et certains de ses anciens collègues de divers péchés... capitaux et capiteux!

BEAUMONT

Bonnes vacances à MM. Lucien et Alexandre Goudreau ainsi qu'à leurs épouses qui sont partis pour quelques semaines dans les îles au climat plus chaud du Pacifique.

*****

Prompt rétablissement à M. et Mme Alcide Magnan, Mme René Hinse, Mme H. Charbonneau, Mme Yvonne Savoie et à tous les autres qui sont retenus à la maison à cause de la grippe... qui est forte dans notre coin!

*****

Au nombre des personnes qui ont passé les Fêtes avec nous: Mlle Florence Gobeil qui est ensuite retournée à Ottawa pour y poursuivre ses études ainsi que le R.P. Ovila Gobeil, missionnaire en Bolivie, qui visitait ses parents pour le Jour de l'An. Après quelques jours de visite hélàs! trop courts, il est reparti pour Buffalo, N.Y., pour y suivre un cours d'anthropologie; du 10 au 15 janvier, il devait se rendre à Montréal, à la Mission de la Bolivie.

*****

Deux syndics de la paroisse ont cédé leur place cette année et nous tenons à remercier M. et Mme Georges Maisonneuve ainsi que M. et Mme Conrad LeBlanc pour leur grand dévouement. Les nouveaux sont MM. Adrien Bérubé et Edouard L'Heureux.

*****

Il y a eu mariage le 28 décembre dernier entre Léon Vallée, fils de M. et Mme Wilfrid Vallée de notre paroisse et Mlle Gisèle Foisy, fille de Mme Augustin Foisy de St-Paul. Le mariage fut bénit par M. l'abbé André Fouquette en la cathédrale de St-Paul; M. Gaspar Foisy remplaçait le père de la mariée. Le cortège d'honneur était composé, outre le nouveau couple, Mme Foisy et M. et Mme Vallée de Mme Lorraine Foisy, Bonnie Merckel, Cécile Giguère, Sylvia Noël, Audrey Goodwin, Daniel Magnan, Emile Handfield, Gérard Cyre et Guy Foisy. La bouquetière et le porteur des anneaux étaient Raymonde Goodwin et Marc Vallée.

Une réception suivit au Legion Hall de St-Paul, en présence de nombreux parents et amis; M. Richard Vallée agissait comme Maître de cérémonies.

Les jeunes époux demeurent maintenant à Edmonton. Félicitations et meilleurs voeux.

L'Alberta, une province qui éclate de partout

L'aspect économique et industriel de l'Alberta a subi de rapides et profondes transformations depuis la guerre. En l'espace de quelques années, ce qui était essentiellement une province rurale dotée d'une faible population est devenu une province où prédomine l'élément urbain et dont la population s'accroît rapidement. On prévoit que le million et demi d'habitants qu'elle compte actuellement sera passé à 2 millions en 1981.

La première industrie albertaine fut l'agriculture et c'est encore de nos jours une industrie prédominante dans cette province. En 1966, les différentes récoltes de graines rapportèrent aux fermiers la jolie somme de 300 millions de dollars.

Le développement des méthodes d'extraction du pétrole au cours des 20 dernières années a donné à l'Alberta une capacité de production de plus d'un million de barils par jour. Plus de 12,700 puits de pétrole et 3,000 puits de gaz naturel sont en opération.

Plus de la moitié des réserves de charbon au Canada est située en Alberta. Cette province a extrait en 1966 plus de 410,000 tonnes de charbon. Mentionnons qu'on emploie de plus en plus de charbon pour la production d'électricité. Plus de 408,000 clients albertains sont servis par des compagnies commerciales privées, ce qui inclus 95% de toutes les fermes.

Jusqu'à ces dernières années, l'Ouest, dont l'Alberta, passait à juste titre pour une région essentiellement agricole, les revenus nets de l'agriculture dépassant ceux de toutes les autres sources de revenus prises ensemble. Aujourd'hui, le changement de décors témoigne de la révolution industrielle qui a balayé les Prairies, en particulier l'Alberta. Les usines de produits chimiques, d'engrais, d'acier, de ciment et de produits de consommation; les immeubles de plusieurs étages à usage de bureaux et d'habitation; les chevalets d'extraction de l'exploitation minière, de même que l'abondance des appareils de sondage, sont autant de nouveaux signes de progrès et de prospérité.

— *Gaston Lapointe*

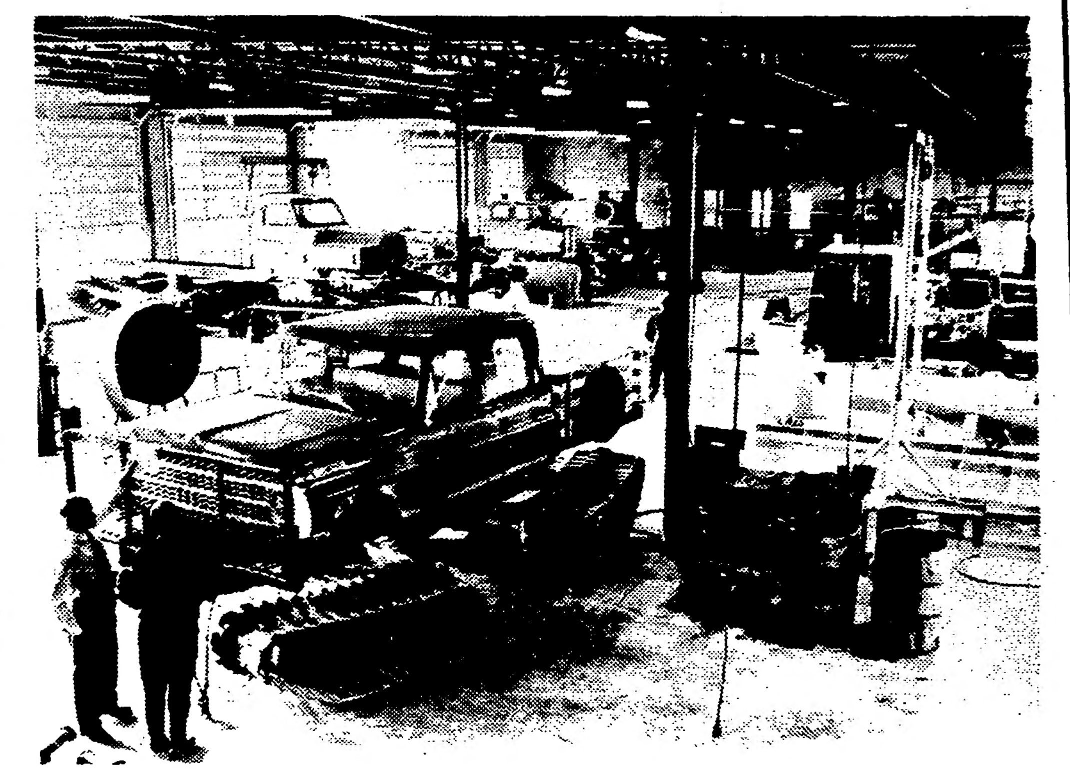


PHOTO-REPORTAGE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

Ci-dessus: Chargement du soufre à la *Texas Gulf Sulphur Company*, à Okotoks.

Ci-dessous: Véhicules à traction fabriqués à la *Foremost Developments Ltd.*, à Edmonton.



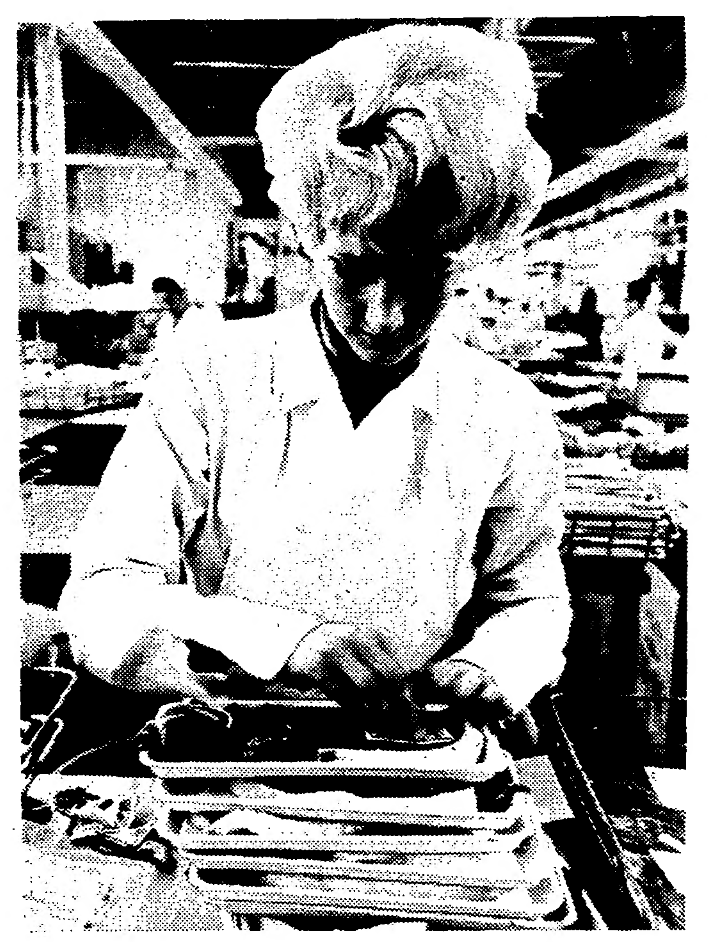


A gauche: Formation culturelle à l'Université de l'Alberta à Edmonton.

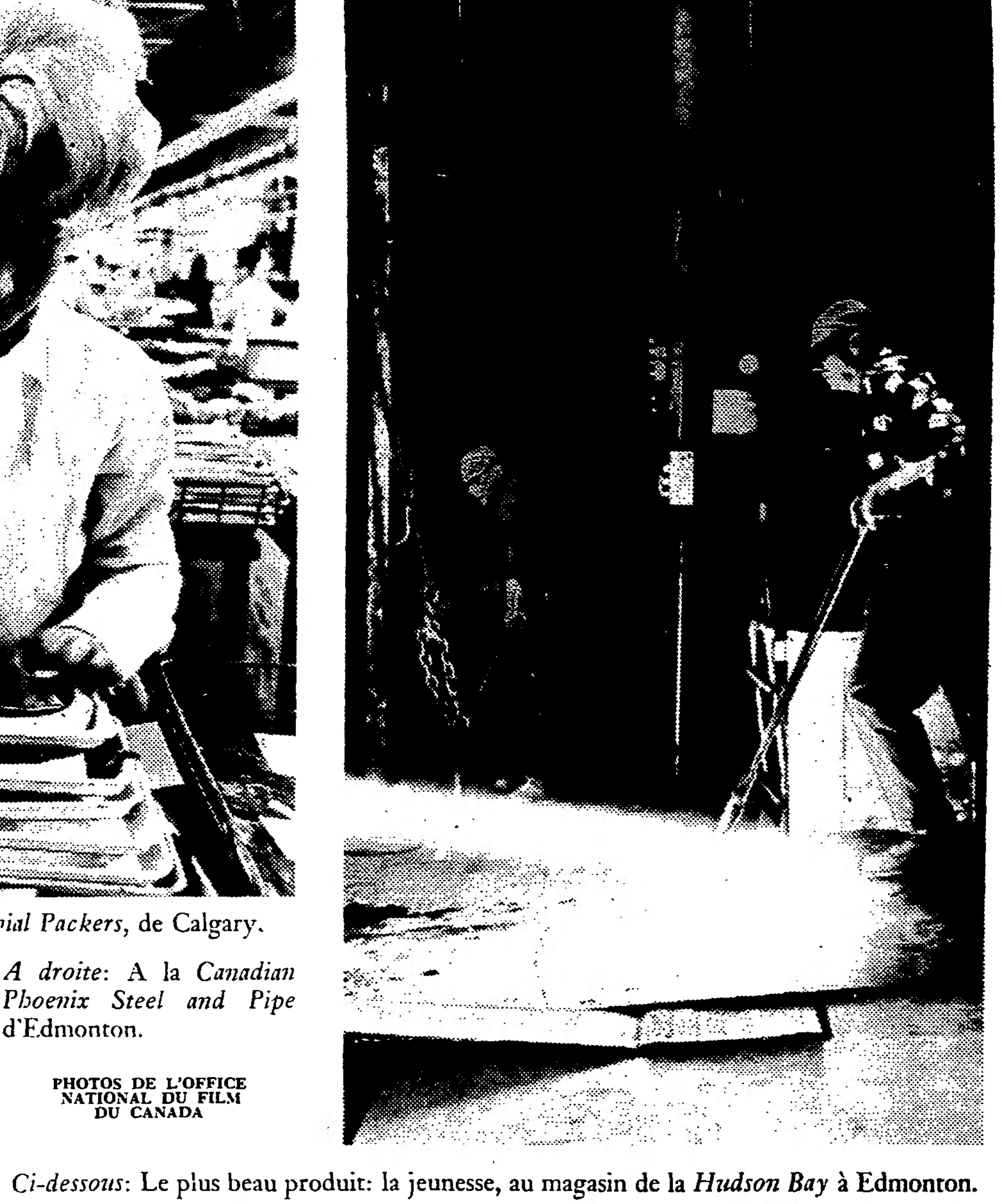
Ci-dessus: Au golf de Shagnaappi, les joueurs peuvent admirer le panorama de Calgary. *Photo de Chris Lund.*



L'Alberta possède huit millions d'acres de sables bitumineux. On en extrait 100,000 tonnes par jour à Fort McMurray.



Jeune travailleuse à la *Centennial Packers*, de Calgary.

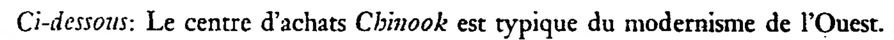


A droite: A la *Canadian Phoenix Steel and Pipe* d'Edmonton.

PHOTOS DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

Un coin du pays en pleine évolution

Ci-dessus: Les *Eskimos* aux prises avec les *Stampeders*.

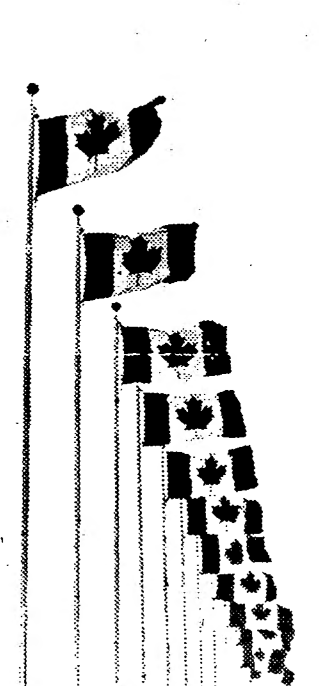


Ci-dessous: Le centre d'achats *Chinook* est typique du modernisme de l'Ouest.





Ci-dessous: Le plus beau produit: la jeunesse, au magasin de la *Hudson Bay* à Edmonton.



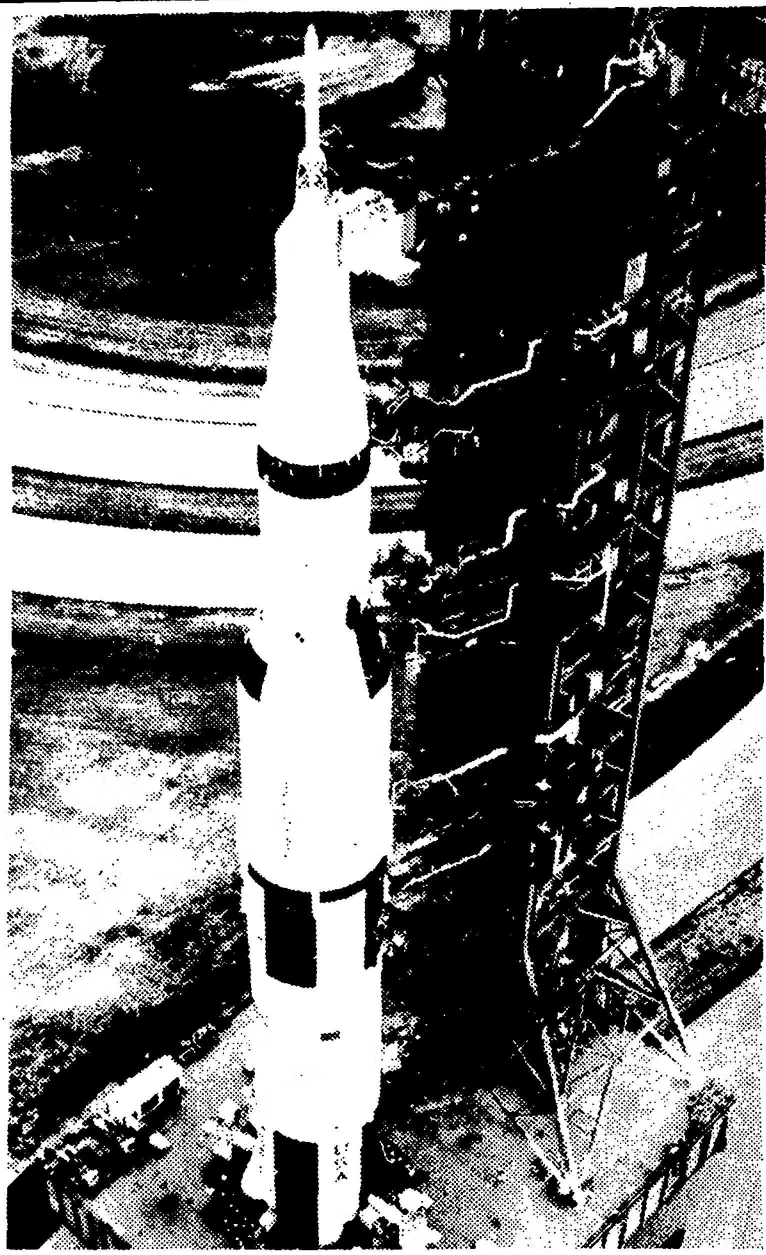


L'Irlande reconnaît enfin des droits égaux aux femmes

DUBLIN - La République d'Irlande est devenu le 61e pays du monde se ralliant à l'accord international qui donne aux femmes des droits égaux à ceux des hommes, tant pour le suffrage en matière d'élection que la possibilité d'obtenir des postes de commande.

La nouvelle a été annoncée à Dublin par le gouvernement irlandais qui a fait parvenir le document d'accentation aux Nations unies de New York.

L'Assemblée générale de l'organisme mondial avait adopté l'accord concernant les droits politiques des femmes en décembre 1952, et le traité devint en vigueur en juillet 1954.



PRESQUE PRETE - Voici la fusée géante (363 pieds) Saturne 5 qui projètera en février prochain les astronautes de la mission Apollo-9, James McDivitt, David Scott et Russell Schweickart à quelques milles de la Lune. L'on est presque assuré que ce seront les membres de l'équipage d'Apollo-11 qui, les premiers, mettront pied sur notre satellite naturel.

La NASA choisit l'équipe lunaire

WASHINGTON - La NASA a annoncé qu'elle a choisi les cosmonautes Neil Armstrong, Michael Collins et Edwin Aldrin pour constituer l'équipage d' "Apollo-11", prévu pour être le premieur vaisseau spatial américain à se poser sur la Lune. Tous trois effectueront là leur deuxième vol dans l'espace.

Neil Armstrong, un civil, a participé avec David Scott en mars 1966 au vol "Gemini-8" qui dut regagner la terre prématurément à la suite d'ennuis techniques. Armstrong a été nommé commandant de bord d' "Apollo-11".

Michael Collins, lieutenant-colonel de l'armée de l'air, sera chargé de piloter la cabine de commandement. Collins participa avec John Young en juillet 1966 au vol "Gemini-10".

Quant au colonel de l'armée de l'air Edwin Aldrin, choisi comme pilote du "LEM", véhicule de débarquement lunaire, il participa avec James Lovell en novembre 1966 au vol "Gemini-12".

La NASA annonce d'autre part avoir choisi comme suppléants pour la mission "Apollo-11" James Lovell et William Anders, qui participèrent tous deux au vol "Apollo-8", ainsi que le civil Fred Naise, un nouveau venu dans l'équipe des cosmonautes américain qui n'a encore jamais effectué de vol spatial.

Ce sont ses capacités de pilote de vaisseau spatial qui ont fait désigner Neil Armstrong comme commandant de bord de la cabine "Apollo-11" qui doit en principe, aux environs du 15 juillet prochain, se poser sur la surface de la Lune. Armstrong avait en effet ramené à terre en 1966 la cabine "Gemini-8", qui avait dû rapidement interrompre son vol spatial en raison de difficultés techniques. C'était son premier vol spatial. Le prochain aura une valeur encore plus historique.

Il est vrai que lors de cette tentative Neil Armstrong, 38 ans cette année, avait pu mettre en pratique son expérience de pilote de l'avion-fusée américain X-15 et celle qu'il avait acquise pendant la guerre de Corée lors de 78 missions de combat qu'il avait alors effectuées.

Le colonel Edwin Aldrin et le lieutenant-colonel Michael Collins ont tous deux "marché" dans l'espace. Le premier pendant près de cinq heures durant le vol "Gemini-12", le second, en 1966, pendant le vol "Gemini-10" dont il quitta la cabine par deux fois.

Tous trois sont mariés et ont des enfants.

Le commandant de bord d' "Apollo-8", Frank Borman, a déclaré qu'il s'est retiré du programme de vols humains de la NASA en qualité de pilote. Il a fait part de cette décision, a-t-il dit, à la NASA, où il occupera cependant un poste de commande.

Le moment est venu " de me retirer", a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse à l'amphithéâtre du Département d'Etat, à Washington.

Autre point saillant de la conférence de presse des trois héros du vol vers la Lune; la zone de débarquement des premiers astronautes américains choisis par la NASA constitue "un excellent objectif à atteindre".

Cet endroit "Est-2" (également désigné sous l'abréviation de "2P-2" pendant l'historique épopée lunaire) est apparu aux trois pilotes "dans des conditions de luminosité adéquate pour un alunissage".

Anders, le photographe de l'équipe, a montré de nombreux clichés lunaires, et a décrit les cratères "Von Braun", "Gemini" et "Tsiolkovsky", ainsi nommés d'après le créateur des super-fusées "Saturne", le programme américain de vols humains autour de la Terre 1965-66 et le pionnier soviétique de l'astro-physique.

Une ferme établie en 1835 a constitué le début de la ville de Melbourne, aujourd'hui la deuxième ville d'Australie en importance.

*****

Giovani Meli, poète italien mort en 1815, occupa la chaire de chimie à l'Université de Palerme.

A votre service

A Linda Parker...
Mille regrets, il nous est impossible d'obtenir les mots de la chanson "Splish! Splash!" que vous nous avez demandés... Quant à "La source" les mots en paraîtront très bientôt.

A Mariette Ouellet...
Tel que demandé, nous vous présentons cette semaine les mots de la chanson "Hé! Jude".
Aux autres qui nous ont écrit... patientez un peu, s.v.p., les requêtes nous sont arrivées en plus grand nombre que prévu!

Sept ans et déjà au clavier de la machine à écrire!

Sous peu, nos enfants n'auront plus à se tourmenter avec des crayons et des stylos. La machine à écrire doit remplacer ces ustensiles démodés. C'est du moins ce que souhaitent les instigateurs d'une expérience unique en son genre en République fédérale allemande.

Les "cobayes" sont 44 enfants âgés de sept ans qui fréquentent l'école primaire de Glarum, près de Wilhelmshaven. Depuis début septembre, la classe de deuxième année de cette école rurale suit des cours de dactylographie. Chaque samedi, les garçons et fillettes qui viennent tout juste d'apprendre l'alphabet durant leur première année d'école, prennent place dans la salle de dactylographie de l'établissement et exercent la méthode des dix doigts. A partir du milieu de la troisième année scolaire environ, la machine à écrire devra devenir le compagnon normal des élèves de cette classe.

M. Hans Jacobs, le dynamique directeur de l'école primaire de Glarum, est déjà convaincu du succès de l'expérience après les premières semaines d'essai. Il a en effet constaté que les enfants montrent une grande application dans cette discipline. Ce système présente en outre l'avantage d'accroître les performances en lecture.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

CONTRAT DE NETTOYAGE BUREAU DE POSTE DE ST-ALBERT, ALBERTA

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au bureau du Directeur du District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton, Alberta, jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) le 10 février 1969, pour le "CONTRAT DE NETTOYAGE - BUREAU DE POSTE, ST-ALBERT, ALBERTA".

On peut se procurer les documents de soumission du bureau du Ministère des Travaux Publics à 9943 - 109e rue, C.P. 219, Edmonton 15, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur du District.

EDO#52

A VOTRE SERVICE!

Hé! Jude, pleure pas comme ça,
Ca me fait mal de voir tes larmes,
Je sais bien qu'il vient de loin ton chagrin,
Il vient de ton coeur,
Car ton amour se meurt.
Hé! Jude, console-toi,
En te disant que t'as le monde.
Il y a des millions de coeurs
Qui vont pleurer avec toi le chagrin que tu as,
Car j'en ai fait une chanson.
Hé! Jude, ton nom par toute la terre
Dira ta peine,
J'ai mis ton histoire en chanson,
Car cette histoire est celle
De tous les gens qui aiment.
Hé! Jude, écoute-la,
Cette chanson qui crie ta peine,
Tous les gens, tous les gens qui l'entendront
D'ici au Japon, avec toi pleureront,
Oui, car je t'ai fait ta chanson.
Hé! Jude, ton nom par toute la terre
Dira ta peine,
Ton histoire est dans ma chanson,
Car cette histoire est celle
De tous les gens qui aiment
Hé! Jude, pleure pas comme ça,
Ca me fait mal de voir tes larmes,
C'est pour ça que j'ai fait cette rengaine,
Elle dira ta peine... et que moi je t'aime,
Je t'aime, je t'aime, je t'aime, je t'aime.
Hé! Jude.

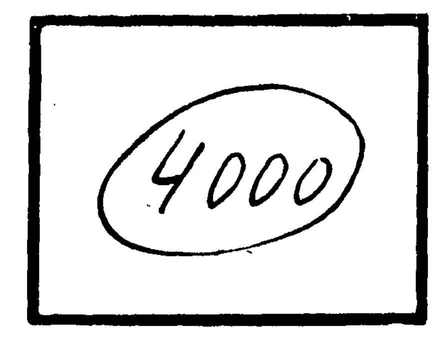
Les 8 erreurs...

1. L'aile de l'avion plus courte.
2. La fenêtre de la maison au premier plan.
3. Le pare-choc de la voiture.
4. La maison plus large à l'arrière plan, à gauche.
5. La patte de la vache tachetée.
6. Un rocher de plus près des arbres du fond.
7. Le virage de la route.
8. Une branche de plus à l'arbre du premier plan.

Flairetout...

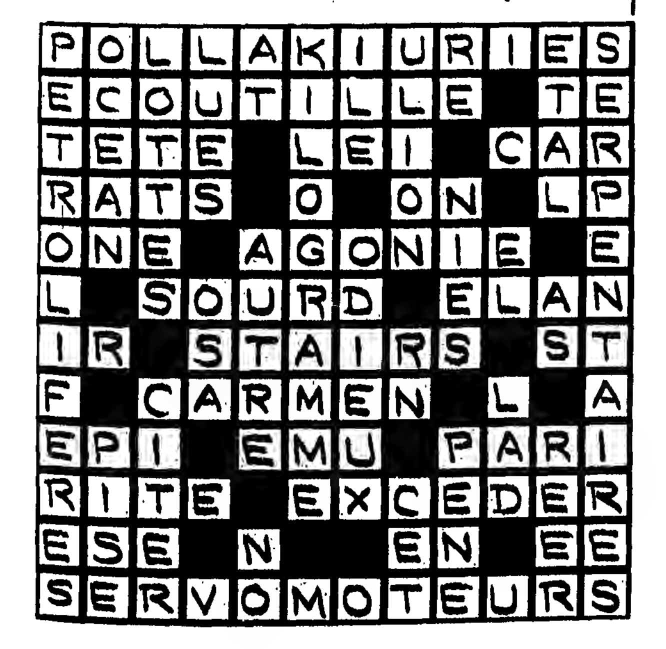
Quand Flairetout se rend sur les lieux, la marée est basse. Le mort a été trouvé à la limite atteinte par la marée haute. Il s'écoule environ six heures entre marée haute et marée basse. Comme l'homme est mort depuis deux heures à peine, il n'a pas pu échouer là à marée haute.

Casse-tête



Redessinez 4,000 exactement comme vous le voyez ici dessus, mais sans lever le crayon et sans passer deux fois sur la même ligne.

Solution, p. 15



P	O	L	L	A	K	I	U	R	I	E	S
E	C	O	U	T	I	L	L	E		T	E
T	E	T	E		L	E	I		C	A	R
R	A	T	S		O		O	N		L	P
O	N	E		A	G	O	N	I	E		E
L		S	O	U	R	D		E	L	A	N
I	R		S	T	A	I	R	S		S	T
F		C	A	R	M	E	N		L		A
E	P	I		E	M	U		P	A	R	I
R	I	T	E		E	X	C	E	D	E	R
E	S	E		N			E	N		E	E
S	E	R	V	O	M	O	T	E	U	R	S

PILOTE TEMPETE

MON COEUR SAUTA DE JOIE LORSQUE J'ENTENDIS ENFIN DES VOIX PARLANT ANGLAIS. MAIS À CE MOMENT JE COMMIS UNE FAUTE IMPARDONNABLE !
DANS MON AGITATION JE ME MIS DEBOUT ET M'ÉLANÇAI EN AVANT EN CRIANT: L'UN DES SOLDATS ANGLAIS FUT SI SURPRIS QU'AUTOMATIQUEMENT IL TIRA UN COUP DE FUSIL.
QUAND JE ME RÉVEILLAI, JE ME TROUVAIS À L'HÔPITAL ! ON ÉTAIT NOVEMBRE 1918. À MON DÉPART DE L'HÔPITAL, TOUT ÉTAIT FINI. ON N'AVAIT PLUS BESOIN DE NOUS !
VICTOIRE!
2649



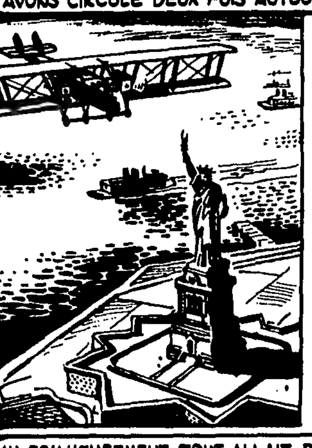


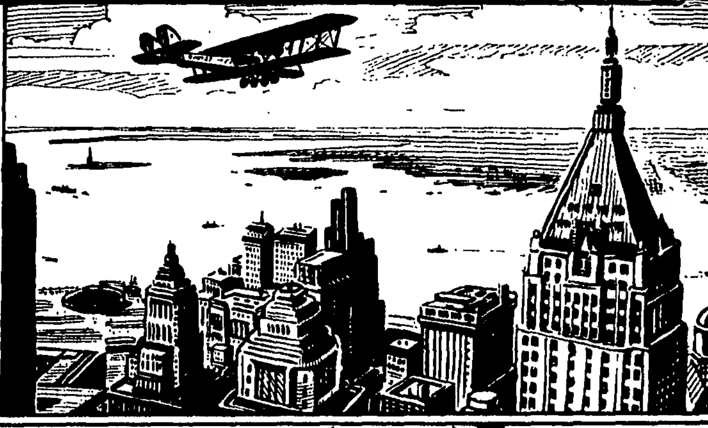






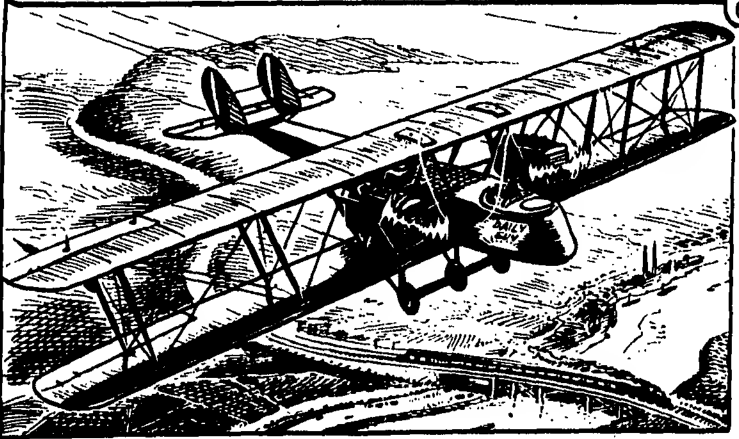




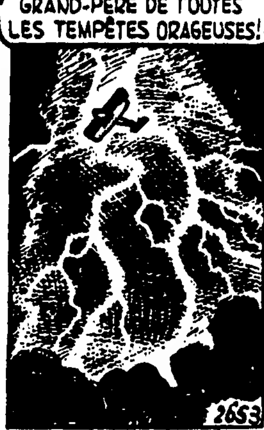














Le bas-culotte gagne des adeptes tous les jours

Que les jupes soient à la cuisse ou à la hauteur du genou ou plus longues encore, le bas-culotte est le plus populaire des bas à la mode présentement.

Il donne à la jambe l'apparence la plus flatteuse qui soit; le bas s'ajuste sans fléchissement - ni poche ni pli - et moule la jambe uniformément surtout s'il est fait de fil crêpé qui s'étire en deux sens. Ce genre particulier de nylon a été créé spécialement pour la confection des bas.

Pour répondre aux exigences de la mode, le bas-culotte est disponible en une vaste gamme de couleurs; il est donc tout indiqué pour mettre en valeur la silhouette à longues jambes qui continue d'être à la mode. Le bas-culotte est le sous-vêtement idéal pour accompagner les élégants pantalons de ville en vogue le jour et le soir.

Voici quelques conseils pratiques quant à l'entretien des bas-culottes: ils se lavent à la main et à l'eau chaude avec une petite quantité de savon doux; ils requièrent plusieurs rinçages sans essorage. Il est bon de les envelopper dans une serviette afin d'éliminer le surplus d'eau; ensuite il s'agit de les étendre sur la corde ou sur la barre de la douche sans employer d'épingles à linge.

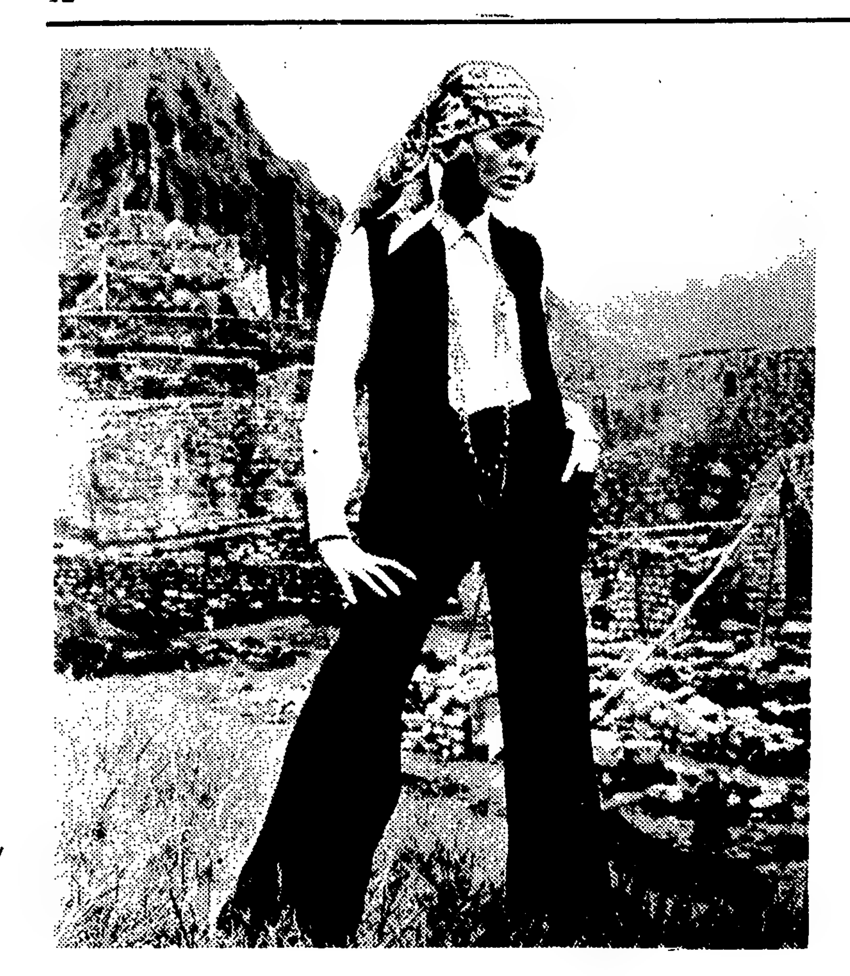
Mais comment déterminer le choix de la taille et du denier du bas-culotte? Les proportions entre la silhouette et la grandeur déterminent la taille à adopter.

Ainsi, une femme élancée pourrait probablement porter la taille "moyenne" car elle utiliserait l'extensibilité latérale. Une jeune fille de forte taille devrait porter la pointure "longue" La taille "courte" sied aux femmes petites et aux adolescentes. La plupart des comptoirs de bas disposent de tableaux de tailles pour aider les clientes. Le bas-culotte est disponible en poids ou deniers divers.

Les bas-culottes sont-ils oui ou non à l'épreuve du démaillage? Non, mais il est à retenir que plusieurs d'entre eux sont faits de points résistant au démaillage. Un fil tiré dans l'une ces derniers formera un petit trou et non une échelle. Demandez, au comptoir des bas, qu'on vous renseigne sur le point résistant au démaillage.

Pour enfiler le bas-culotte, il faut d'abord enlever ses bagues! Ensuite, on roule une jambe du bas jusqu'au bout du pied pour la placer sur les orteils et on tire délicatement le bas vers le haut de la jambe en ayant soin de bien l'ajuster sur le pied, la cheville et le mollet. Même procédé pour l'autre pied. Debout, l'on tire délicatement, mais avec fermeté, le vêtement sur les hanches jusqu'à la ceinture - attention de ne jamais tirer brusquement. Si cela s'impose c'est que le vêtement n'est pas de bonne taille. Il importe que le vêtement soit bien réparti des orteils à la ceinture.

Le prix des bas-culottes varie selon qu'ils sont achetés dans un magasin d'aubaines ou un grand magasin. Ce qui importe surtout à la femme découvrant le plaisir de porter les bas-culottes, c'est de savoir que ses jambes sont mieux habillées que jamais.



Il semble bien que les femmes de tous les pays occidentaux devront s'accomoder de pantalons ou de costumes-pantalons cette année si elles veulent "être dans l'vent". En effet, la plupart des grands couturiers ont adopté ce genre de vêtement pour leurs collections 1969.

Préférer un sexe ou l'autre risque d'entraîner une déception à la naissance

Il est coutume de demander à la future mère de quel sexe elle souhaite l'enfant qu'elle attend et de lui adresser des voeux une fois son désir exprimé. Les raisons données au choix sont plus ou moins explicites: transmission du nom, satisfaction de la virilité paternelle et des désirs d'affirmation de soi qu'assume l'héritier masculin. La fille est souvent associée à la beauté et à la grâce et peut offrir à la mère une image de féminité fort agréable. Chaque sexe peut donc répondre à des aspirations particulières des parents.

Les préférences pour les enfants d'un sexe plutôt qu'une autre auraient existé aux temps bibliques et, dans certaines sociétés, les choix sont fortement déterminés par la culture et les traditions. Une valeur particulière semble être attribuée au garçon, et ceci d'une manière assez universelle. Des considérations d'ordre économique peuvent intervenir dans cette prévalence (notamment pour assumer le rôle de guerrier et de cultivateur).

Dans notre société, cependant, de telles considérations ne paraissent pas motiver les préférences. Hélène Deutsch, dans son livre "la psychologie des femmes", décrit les désirs de la mère durant la grossesse comme multiples et contradictoires. Consciemment, la plupart des femmes, désireraient un garçon comme premier-né, se joignant en cela aux souhaits du père. Plus qu'une réplique du mari, toutefois, c'est un idéal de perfection qu'elles imagineraient, lui attribuant de nombreux talents. Sous-jacente existerait, cependant, l'aspiration d'avoir une fille pour revivre en elle, avec la fraîcheur d'un être nouveau.

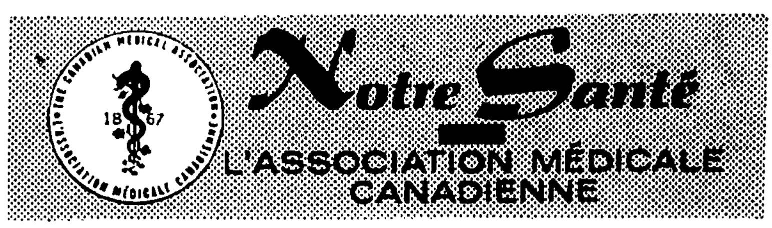
On note que, généralement, les familles souhaitent des enfants de chaque sexe et ce désir jouerait dans la planification des naissances: avoir un nouvel enfant si ceux qui précèdent sont tous garçons ou filles.

On peut croire, en effet, que les deux sexes n'assument pas les mêmes rôles dans une famille et permettent aux parents de revivre leurs propres expériences enfantines ou celles qu'ils auraient aimé avoir. Ils impliquent leurs enfants dans des activités différentes: la chasse et la pêche, par exemple pour le fils et son père; les poupées et les vêtements pour la fille et sa mère. Les réactions face à la non-obtention de l'enfant désiré peuvent être plus ou moins intenses.

Thérèse X a déjà une fille lorsqu'un bébé s'annonce. Tous les souhaits d'avoir un fils prennent corps dans le choix du prénom, l'achat de la layette, les qualités attribuées au sexe masculin (plus direct, moins compliqué, moins maniéré...) La réalité se fait brutale avec l'arrivée d'une deuxième fille. Les réactions de rejet sont si violentes que le médecin craint que ce départ néfaste dans la vie nuise à l'évolution ultérieure de l'enfant. Thérèse savait son mari grandement déçu alors qu'il avait déjà imaginé des activités communes avec ce fils rêvé. Elle ressentait vivement son échec à satisfaire le père tandis qu'elle-même considérait les avantages attribués à ce sexe: meilleur emploi, plus de force physique, etc. La perspective encore lointaine d'avoir plus tard un garçon l'aida grandement à accepter la situation actuelle et, après avoir pu discuter de ce problème, elle fut capable d'établir malgré tout une relation positive avec sa fille.

Dans d'autres cas, par contre, l'avenir de l'enfant risque d'être compromis par la déception de la mère et son attitude rejetante. L'identification au sexe peut être troublée: habillement efféminé d'un jeune garçon dont la mère est inconsolable de ne pas avoir donné naissance à une fille ou, dans le cas contraire, mode de comportement et jeux masculins.

Madame Y, mère de deux garçons, est persuadée d'attendre une fille. Son souhait remonte déjà au premier enfant. Le troisième enfant, cause d'une dépression nerveuse, est donc très mal accepté par la mère. Celle-ci coupable de ses sentiments hostiles envers son nouveau-né, risque fort de le marquer de complexes pour le reste de sa vie.



La haute pression est-elle un danger?

Que la haute pression, ou hypertension, soit ou ne soit pas un état dangereux dépand de nombreux facteurs, et surtout de sa cause, nous dit l'Association Médicale Canadienne. Par exemple, dans certains cas une très forte hypertension est due à une tumeur de la glande surrénale. Quand la tumeur a été enlevée, la pression redevient normale. Certaines anomalies du coeur ou de gros vaisseaux sanguins peuvent être la cause de l'hypertension, et quand elles ont été corrigée, au moyen d'une opération par exemple, la pression dans bien des cas redevient normale.

Si la haute pression est due à une maladie chronique ou sévère du rein, les perspectives sont moins bonnes.

Autrement dit, dans certains cas la haute pression n'est pas tellement une maladie mais seulement un symptôme d'une maladie sous-jacente. Chaque cas d'hypertension doit être considéré individuellement. Il faut faire un examen complet du malade en recourant au besoin à des procédés de disgnostic tels que l'électrocardiogramme, la radiographie pour déterminer la grosseur du coeur, et l'examen des reins. Ce n'est qu'après une évaluation complète du cas que le médecin peut poser un diagnostic précis, prescrire les formes de traitement qui conviennent, et risquer un pronostic raisonnable pour ce cas particulier.



Succès commercial, à tout le moins...

Le livre que plusieurs attendaient, "Mémoires d'un Oiseau dans une Cage dorée" est enfin publié (en version originale seulement, "Memories of a Bird in a Gilded Cage" - McCelland & Stewart, $7.95). L'on peut déjà dire que ce sera un succès de librairie, peut-être le meilleur de 1969, certainement l'un des best-sellers de la dernière décennie.

L'auteur du volume, comme chacun sait, est Mlle Judy LaMarsh, ancien membre du Cabinet de M. Pearson.

Ses mémoires renferment un peu toutes sortes de choses, des anecdotes, des souvenirs, des commentaires obligeants ou... désobligeants à l'endroit de ses anciens collègues, de Lester B. Pearson à Pierre Elliott-Trudeau.

Voici quelques extraits du volume de Mlle LaMarsh:

"Les femmes sont le muscle de tous les partis politiques. Sans elles, aucun candidat ne pourrait même penser entreprendre une campagne électorale".

Voici ce qu'elle a à dire ce quelques-uns des ministres ou députés avec lesquels elle a travaillé:

Arthur Laing: "... le "braillard" continuel du Cabinet"; Guy Fabreau: "...je n'ai jamais connu d'homme plus affable"; Pierre Sévigny: "... personne ne l'a jamais trop pris au sérieux"; Lucien Cardin: "...un homme trop décent"; Walter Gordon: "... il est du genre de personnes qui ne croient pas à la signification du mot impossible"; Lester Pearson: "...le connaître un peu, c'est l'aimer (un peu). Le mieux connaître signifie désappointement, désillusion et plus on en vient à le connaître, plus l'on est désillusionné".

Et ça se continue, comme ça, tout au long du livre. Et c'est un peu comme le célèbre pont d'Avignon: tout le monde y passe!

Décès de l'ex-juge Turgeon

PRINCE-ALBERT, Sask. - M. W.F.A. Turgeon, dont la personnalité a laissé une empreinte marquée dans l'histoire judiciaire du Canada, est mort samedi à l'hôpital à l'âge de 91 ans. Sa carrière publique avait duré 54 ans.

Membre du Conseil privé de la reine au Canada et du système judiciaire depuis plus de 20 ans, M. Turgeon avait dirigé plus de commissions d'enquête que n'importe qui au Canada. Il avait été décoré de l'Ordre du Canada en 1967.

A Ottawa, le ministre de la Justice, M. John Turner, a rendu hommage au disparu pour ses "activités remarquables".

"Un homme qui atteint l'âge de 91 ans survit à presque tous ses contemporains et on l'oublie facilement, a déclaré le ministre.

"Il est bon que nous nous rappelions comment un homme a servi le Canada avec un tel mérite pendant plus de la moitié du 20ème siècle".

Né à Bathurst, N.B., le 3 juin 1877, M. Turgeon a fait ses études élémentaires à New York et a reçu son baccalauréat ès arts de l'université Laval de Québec en 1899. Il est retourné à Saint-Jean pour y étudier le droit et a éré reçu au barreau du Nouveau-Brunswick en 1920. Il a ensuite pratiqué le droit en Saskatchewan.

Après avoir passé un certain temps comme procureur de la Couronne, M. Turgeon est devenu procureur général de la province de la Saskatchewan en 1907 et a entamé sa carrière politique la même année en étant élu député provincial de Prince-Albert.

Politique et diplomatie

Réélu en 1908, 1912 et 1917, M. Turgeon a institué des méthodes de réorganisation qui ont mené à la création des lois administratives et municipales, au système de téléphone de la province, à la création de l'Université de la Saskatchewan et au système coopératif d'élévateurs à grain.

En 1920, il quittait la politique pour devenir juge à la Cour suprême. Il a été juge en chef de la Saskatchewan de 1938 à 1941, alors que le gouvernement canadien l'a invité à entrer dans le corps diplomatique.

M. Turgeon fut successivement ambassadeur du Canada en Argentine, au Chili, au Mexique, en Belgique, en Irlande et au Portugal.

M. Turgeon a dirigé sa dernière commission d'enquête à l'âge de 80 ans en 1958 quand il a étudié la commission des accidents du travail du Manitoba.

Il a dirigé des commissions qui portaient sur l'économie canadienne, y compris les industries du grain et des textiles.

Une tournée rapide de la base de Cold Lake...

En faisant rapidement l'historique de la base des forces canadiennes de Cold Lake, on remarque que le besoin s'est fait sentir, après la Seconde Guerre mondiale, de l'aménagement d'un site qui servirait à la fois d'entraînement pour les bombardements au sol et dans les airs, les autres bases canadiennes n'offrant pas l'espace nécessaire pour de telles manoeuvres à l'aide d'appareils supersoniques.

C'est alors que l'aviation canadienne fit l'acquisition de Cold Lake. Ce territoire s'étend sur une distance de 4,400 milles carrés; dont une partie en Alberta et l'autre en Saskatchewan.

Cold Lake se prêtait très bien aux manoeuvres de bombardement, vu l'isolement des centres urbains et le vaste territoire disponible si l'expansion devenait nécessaire.

Donc la base des forces canadiennes de Cold Lake sera construite au début de l'année 1950 et entrera en opération au mois de mars '54. Les premiers réactés à élire domicile proviennent de North Bay en avril 1955.

Par la suite, l'entraînement des pilotes des réactés CF-100 se poursuivra jusqu'en août 1961. C'est alors que les autorités décident de déplacer l'escadrille des CF-100 à la base de Bagotville au Québec.

A la suite du départ des CF-100 Cold Lake voit l'arrivée de l'escadrille #417 qui opère les réactés CF-104.

Jusqu'à ce jour, l'entraînement des pilotes de CF-104 s'effectue à la base de Cold Lake. Après l'entraînement de ces jeunes pilotes, dont les âges varient entre 21 et 24 ans, ils sont envoyés aux bases de CF-104 de l'OTAN pour assurer une sécurité adéquate en Europe.

En novembre 1968 la construction du CF-5 canadien à Canadair, en banlieue de Montréal, apportait un nouveau programme d'entraînement à la base de Cold Lake.

La base des Forces Canadiennes de Cold Lake, sous le commandement du Colonel W. H. Vincent, abrite essentiellement sept unités majeures. Ce sont:

-Tout d'abord l'escadrille #417 qui s'occupe de l'entraînement des pilotes du réacté CF-104;

-L'escadrille #434 qui s'occupe de l'entraînement des pilotes des nouveaux appareils CF-5;

-L'unité d'entraînement #10 qui prépare les préposés à l'entretien des réactés CF-104 et CF-5;

-L'escadrille radar #42 s'occupe essentiellement de la surveillance du Nord dans le cadre de Norad.

-La station de radar assiste également les pilotes des CF-104 et CF-5;

-La base de Cold Lake abrite également une unité de dépistage de satellites et ces opérations s'effectuent également dans le cadre de Norad;

-Enfin, Cold Lake possède un détachement d'entretien pour les appareils CF-5.

Il faudrait peut-être mentionner que la base possède aussi un hôpital de 50 lits et une clinique dentaire des plus moderne.

Voilà bien qui complète une tournée rapide d'une base qui se trouve à quelque 180 milles au nord-est d'Edmonton.

J.P.

La Commission sur l'habitation prône un taux d'intérêt libre sur les prêts

OTTAWA - La commission d'enquête fédérale sur l'habitation a l'intention de demander au gouvernement de libérer le taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires au lieu de le lier au coût actuel très élevé d'emprunt sur les marchés de l'argent.

Le changement recommandé par la commission ferait partie d'un ensemble de propositions destinées à la fois à augmenter le nombre d'habitations de 1,000,000 de logements en quatre ans, et à rendre moins lourd le coût des prêts hypothécaires.

Afin d'atteindre ces deux buts, il faut plus d'argent sur le marché de l'habitation - on évalue cette somme additionnelle à $20,-000,000,000 d'ici 1972 - et l'équipe d'enquêteurs, dirigée par le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, est actuellement à préparer une série de propositions financières destinées à attirer dans l'habitation de plus nombreux investisseurs privés.

L'équipe Hellyer, composée de sept membres, qui a presque entièrement terminé son rapport au cours de réunions tenues lundi et mardi, a conclu que le système actuel pour fixer les taux d'intérêts sur les prêts hypothécaires est parmi les obstacles artificiels qui empêchent le marché de l'habitation d'être souple.

Depuis 1967, la Société centrale d'hypothèques et de logement a fixé le taux d'intérêt sur les hypothèques assurées par le gouvernement, en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, à des intervalles de trois mois. Le taux est établi par formule en se basant sur le rendement des obligations gouvernementales à long terme, au cours des semaines précédentes.

En vertu de cette formule, le taux a atteint un pourcentage-record de 9 3-8, le 1er janvier, alors qu'il était précédemment de 8 3-4 pour cent.

En fait, les prêts hypothécaires de la Loi nationale sur l'habitation sont fournis par la SCHL et par des prêteurs privés, à environ neuf pour cent.

Cependant, le taux trimestriel de la Loi nationale sur l'habitation est devenu un chiffre-clé pour tous les prêteurs sur hypothèques, et une augmentation tend à se faire sentir dans les autres taux. Les compagnies de prêts hypothécaires et les banques par exemple, ont l'habitude de fixer leurs taux à environ un quart de un pour cent de plus que le taux de la LNH.

Les membres de la commission d'enquête espèrent qu'un taux libre sera utile à la fois pour attirer des fonds dans le logement et pour rendre les prêts moins coûteux pour les propriétaires éventuels.

Les investisseurs hésiteront moins à plonger dans le marché des prêts hypothécaires s'ils savent qu'il n'y aura pas d'ajustement artificiel du taux de remboursement à des intervalles trimestriels.

Un taux flottant tendrait à s'ajuster de lui-même à l'offre et à la demande dans le domaine de l'habitation. Les membres de la commission d'enquête croient que l'annulation du plafond d'intérêt, en même temps qu'il attirerait plus d'argent dans l'habitation, réduirait les taux d'intérêts sur les prêts hypothécaires.

Parmi les idées soumises pour attirer plus d'argent dans l'habitation les membres de la commission recommanderont un investissement plus considérable dans les prêts hypothécaires des réserves privées provenant du régime de retraite.

La machinerie agricole n'a rien d'un jouet...

Au cours des cinq dernières années, 600 personnes, y compris 200 enfants, ont été victimes dans les exploitations agricoles du pays d'accidents mortels imputables à l'utilisation d'un tracteur ou d'une autre machine. Au cours des dix dernières années, le taux des accidents mortels a doublé par rapport à la population agricole.

En dépit de cette tendance inquiétante, les fabricants, les gouvernements provinciaux ou les associations pour la prévention des accidents n'ont rien fait ou presque pour rendre l'utilisation des machines agricoles moins dangereuse ou pour rendre les agriculteurs conscients des dangers d'accidents ou des risques pour la santé qu'entraîne l'utilisation de ces machines de plus en plus puissantes. Bien que des châssis de sûreté (barres anti-roulis) sur les tracteurs pourraient à eux-seuls sauver la vie à 60 ou 70 agriculteurs tous les ans, les fabricants n'en équipent pas encore leurs modèles de série.

Voilà en partie les conclusions auxquelles l'économiste agronome Graham F. Donaldson est parvenu dans la première* d'une série d'étude préliminaires et de documents de recherches préparés à l'intention de la Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles. A certains intervalles, la Commission, qui espère pouvoir présenter son Rapport au gouvernement fédéral durant l'été prochain, a l'intention de faire publier des études qui ont trait à d'autres aspects du domaine agricole. Dans le Rapport, on traitera des coûts des machines agricoles au Canada et de certaines autres questions connexes.

Le Commissaire, le Dr Clarence L. Barber de Winnipeg, a expliqué pourquoi il faisait publier l'étude de M. Donaldson avant que le Rapport lui-même soit terminé: il espère que, ainsi, on adoptera sans tarder des mesures afin d'incorporer des dispositifs de sécurité aux machines agricoles afin de veiller au bien-être des agriculteurs.

M. Donaldson, qui avance ses propres opinions et pas nécessairement celles du commissaire, recommande dans son étude que l'on prépare un programme planifié de sécurité agricole fondé sur la recherche, l'éducation et l'établissement (par une loi si la chose est nécessaire) de certaines normes minimums à l'égard des machines agricoles. Ces normes, telles qu'elles s'appliqueraient aux tracteurs, exigeraient que ces machines soient équipées de chassis ou de cabines de sûreté, de sièges ou de poignées pour les passagers, d'une seule pédale de freins pour arrêter le véhicule (en plus des deux pédales que l'on utilise à l'heure actuelle pour faciliter le braquage), de limiteurs de bruit et de vitesse, de dispositifs ou d'écrans protecteurs sur les pièces mobiles (surtout en ce qui concerne les arbres propulseurs d'équipement auxiliaire) et d'un meilleur système d'éclairage.

Bien que les gouvernements pourraient défrayer les coûts de la recherche, de l'éducation et de l'établissement de normes de sécurité, M. Donaldson n'insiste pas pour qu'on octroie des subventions directes afin d'équiper les machines agricoles des dispositifs de sécurité qu'il préconise. Même si les frais se répercutaient sur les agriculteurs sous la forme de machines d'un coût plus élevé, il déclare que ces frais supplémentaires seraient peu élevés par rapport au coût total des machines dans les exploitations agricoles.

Tout en insistant sur l'urgence de l'adoption d'un tel programme, l'auteur fait remarquer que le taux des accidents mortels imputables aux machines agricoles (par rapport à la population agricole) vient tout de suite après le taux des accidents mortels de la route (par rapport à l'ensemble de la population), et que les accidents dans les exploitations agricoles s'accroissent plus rapidement que les accidents de la route.

"Avant de passer à l'action, il ne devrait pas être nécessaire d'attendre des preuves statistiques qui démontrent que les machines agricoles exercent sur les agriculteurs des effets bien plus néfastes que ceux qu'exerce l'automobile sur l'ensemble de la population".

Certains fabricants offrent maintenant à leurs clients des cabines pour leurs tracteurs à titre d'équipement facultatif mais les structures de la plupart de celles-ci sont trop faibles et peuvent s'écraser si le tracteur se renverse, empêchant ainsi le conducteur de sortir de son véhicule. Au cours des dernières années, on a amélioré les sièges des tracteurs, et on a prévu pour ces derniers des transmissions hydrauliques et des freins et des directions assistés; on a aussi prévu des dispositifs de sécurité afin de protéger l'opérateur de la machine contre les pièces mobiles. Toutefois, ces améliorations font partie de l'équipement facultatif.

M. Donaldson ajoute:

"L'attitude varie d'un fabricant à l'autre mais, de façon générale, ils semblent hésiter à incorporer des dispositifs de sécurité même là où il ne fait aucun doute qu'ils seraient fort utiles. On ne se soucie de la conception de la machine par rapport à ses répercussions sur l'homme que lorsqu'une modification, incorporée pour des motifs d'ordre fonctionnels, procure par pur hasard des avantages à l'opérateur de la machine. Dans la pratique, tout comme dans les déclarations faites en public, l'attitude qui prévaut de façon générale en est une de suffisance".

Bien que la sécurité agricole tombe sous la responsabilité des gouvernements provinciaux, l'auteur déclare que la plupart d'entre eux n'ont rien ou presque rien accompli dans ce domaine. Dans certaines provinces, l'activité se borne à découper les comptes rendus des journaux sur les accidents dans les exploitations agricoles. Pareillement, les conseils provinciaux de sécurité n'ont exercé qu'une action peu efficace. Leurs programmes concernent principalement les pratiques agricoles et ils semblent hésiter à se pencher sur la sécurité agricole, "peut-être parce qu'il faudrait demander des fonds aux fabricants".

Voici d'autres faits cités dans l'étude:

-- 40 p. 100 des accidents mortels dans les exploitations agricoles sont dûs au capotage des tracteurs; un grand nombre de ces capotages se produisent avec des tracteurs capables de grandes vitesses. Pourtant, les fabricants ont accru la vitesse de leurs tracteurs "sans se préoccuper des modifications qui pourraient augmenter la stabilité de leurs véhicules à ces vitesses accrues afin de contrebalancer les risques plus élevés".

-- On a prêté peu d'attention à l'efficacité du système de freinage des tracteurs. Ceux-ci sont équipés de freins indépendants sur les roues arrières. On peut faciliter le freinage en enclanchant une plaquette sur les deux pédales de frein (ce qui nécessite une opération manuelle supplémentaire). Mais lorsque les freins sont usés de façon inégale par suite des nombreux virages que doit prendre un tracteur, il faut exercer sur les pédales des pressions différentes pour que le freinage s'effectue également sur chacune des roues. Cela est "un grave défaut auquel les fabricants n'ont accordé que très peu d'attention".

-- Sans que cela nuise de façon appréciable à la puissance du moteur, on pourrait réduire le bruit d'échappement des tracteurs, qui dépasse souvent le seuil de tolérance de l'oreille humaine. Les motifs que l'on invoque pour ne pas agir dans ce sens sont que 1) les agriculteurs aiment entendre pétarader leur tracteur et 2 qu'ils se fient aux variations du niveau du bruit pour avoir une indication sur le fonctionnement de leur machine. Le premier argument n'est pas complètement dénué de fondement, mais on pourrait quand même modifier facilement cette attitude. Le deuxième n'est pas très sensé: on entendrait tout aussi bien les variations du régime du moteur si l'on maintenait le bruit de la machine à un niveau plus bas.

-- Il arrive souvent que lapédale d'embrayage des tracteurs soit fortement tendue, ceci probablement afin de donner l'impression d'une construction robuste. Si le conducteur est plus petit ou plus faible par rapport à la norme que l'on a utilisé pour concevoir le mécanisme, ou s'il n'est pas assis exactement à la place requise, il lui est difficile de désembrayer le moteur. Ce danger d'accident "pourrait être évité et il n'en coûterait guère plus que la décision de modifier le mécanisme".

-- Bien que les fabricants prétendent savoir comment on utilise leurs produits dans les exploitations agricoles, "on ne comprend pas pourquoi aucun tracteur vendu au Canada n'est équipé d'un siège pour passager". Sur dix accidents mortels imputables à un tracteur, un environ comprend un passager.

* Farm Machinery Safety: Physical Welfare Effects of the Man-Machine Interaction on Farms, de Graham F. Donaldson. La version française est en voie de traduction et sera disponible sous peu. Si vous en désirez un exemplaire, veuillez adresser votre demande à la Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles, C.P. 2520, Succursale postale "D", Ottawa, Ontario.

D'où vient l'expression "Joli à croquer"

Le sens littéral de cette locution est incertain. Jusqu'à Balzac, on interprétait: "à croquer, donnant, au figuré, des envies d'y goûter". Balzac en a fait, le premier, une sorte de synonyme de la locution à peindre: "On appelle, en terme d'atelier, croquer une tête, en prendre une esquisse, et nous ne demandons à croquer que de belles têtes; de là le proverbe: elle est jolie à croquer." Et c'est aujourd'hui l'explication adoptée par la plupart des dictionnaires.

"Joli à croquer, dit le Nouveau Petit Larousse: joli à donner le désir d'en esquisser l'image".

En dépit de l'autorité de Balzac et de l'opinion généralement admise, M. Maurice Rat, dans son "Dictionnaire des locutions françaises" (Larousse, éditeur), persiste à pencher pour la première explication, celle que tout le monde donnait avant Balzac.

"Nous observons en effet, écrit M. Maurice Rat, que joli à croquer ne saurait être "une sorte de synonyme" de joli à peindre, pour la bonne raison qu'on ne dit jamais joli à peindre, mais que l'usage est de dire être fait à peindre ou, simplement être à peindre: "C'est un garçon de vingt-deux ans tout au plus, fait à peindre et aussi beau que le jour, c'est dommage que ce n'est qu'une bête (Lesage)."

Tant qu'on n'a point de texte probant, à l'appui d'une explication si ingénieuse soit-elle, mieux vaut s'en tenir, croyons-nous, à l'explication traditionnelle, qui n'est, dans le cas qui nous occupe, nullement inadmissible: joli à croquer, joli au point qu'on a des envies d'y goûter, de le couvrir de baisers.

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

LE PASSE-MURAILLE

Une nouvelle de MARCEL AYMÉ

Il y avait à Montmartre, au troisième étage du 75 bis de la rue d'Orchampt, un excellent homme nommé Dutilleul qui possédait le don singulier de passer à travers les murs sans en être incommodé. Il portait un binocle, une petite barbiche noire et il était employé de troisième classe au ministère de l'Enregistrement.

En hiver, il se rendait à son bureau par l'autobus, et, à la belle saison, il faisait le trajet à pied, sous son chapeau melon.

Dutilleul venait d'entrer dans sa quarante-troisième année lorsqu'il eut la révélation de son pouvoir. Un soir, une courte panne d'électricité l'ayant surpris dans le vestibule de son petit appartement de célibataire, il tâtonna un moment dans les ténèbres et, malgré les remontrances de sa raison, il se décida à rentrer chez lui comme il en était sorti, en passant à travers la muraille. Cette étrange faculté, qui semblait ne répondre à aucune de ses aspirations, ne laissa pas de le contrarier un peu et, le lendemain samedi, profitant de la semaine anglaise, il alla trouver un médecin du quartier pour lui exposer son cas. Le docteur put se convaincre qu'il disait vrai et, après examen, découvrit la cause du mal dans un durcissement hélicoïdal de la paroi strangulaire du corps thyroïde.

Il prescrivit le surmenage intensif et, à raison de deux cachets par an, l'absorption de poudre de pirette tétravalente, mélange de farine de riz et d'hormone de centaure.

Ayant absorbé un premier cachet, Dutilleul rangea le médicament dans un tiroir et n'y pensa plus. Quant au surmenage intensif, son activité de fonctionnaire était réglée par des usages ne s'accommodant d'aucun excès, et ses heures de loisir, consacrées à la lecture du journal et à sa collection de timbres, ne l'obligeaient pas non plus à une dépense déraisonnable d'énergie. Au bout d'un an, il avait donc gardé intacte la faculté de passer à travers les murs, mais il ne l'utilisait jamais, sinon par inadvertance, étant peu curieux d'aventures et rétif aux entraînements de l'imagination. L'idée ne lui venait même pas de rentrer chez lui autrement que par la porte et après l'avoir dûment ouverte en faisant jouer la serrure. Peut-être eût-il vieilli dans la paix de ses habitudes sans avoir la tentation de mettre ses dons à l'épreuve, si un événement extraordinaire n'était venu soudain bouleverser son existence. M. Mouron, son sous-chef de bureau, appelé à d'autres fonctions, fut remplacé par un certain M. Lécuyer, qui avait la parole brève et la moustache en brosse. Dès le premier jour, le nouveau sous-chef vit de très mauvais oeil que Dutilleul portât un lorgnon à chaînette et une barbiche noire, et il affecta de le traiter comme une vieille chose gênante et un peu malpropre. Mais le plus grave était qu'il prétendît introduire dans son service des réformes d'une portée considérable et bien faites pour troubler la quiétude de son subordonné. Depuis vingt ans, Dutilleul commençait ses lettres par la formule suivante: "Me reportant à votre honorée du tantième courant et, pour mémoire, à notre échange de lettres antérieur, j'ai l'honneur de vous informer..." Formule à laquelle M. Lécuyer entendit substituer une autre d'un tour plus américain: "En réponse à votre lettre du tant, je vous informe..." Dutilleul ne put s'accoutumer à ces façons épistolaires. Il revenait malgré lui à la manière traditionnelle, avec une obstination machinale qui lui valut l'inimitié grandissante du sous-chef. L'atmosphère du ministère de l'Enregistrement lui devenait presque pesante. Le matin, il se rendait à son travail avec appréhension, et le soir, dans son lit, il lui arrivait bien souvent de méditer un quart d'heure entier avant de trouver le sommeil.

Ecoeuré par cette volonté rétrograde qui compromettait le succès de ses réformes, M. Lécuyer avait relégué Dutilleul dans un réduit à demi obscur, attenant à son bureau. On y accédait par une porte basse et étroite donnant sur le couloir et portant encore en lettres capitales l'inscription: Débarras. Dutilleul avait accepté d'un coeur résigné cette humiliation sans précédent, mais chez lui, en lisant dans le journal le récit de quelque sanglant fait divers, il se surprenait à rêver que M. Lécuyer était la victime. (A SUIVRE)

Grenat de janvier : "un feu sous la cendre"

La pierre précieuse attitrée au mois de janvier est le grenat qui symboliserait la constance.

Reconnu depuis des siècles pour son éclat, le grenat avait attiré l'attention des terriens de la préhistoire avant que ne commencent les travaux d'excavation dans les mines.

Les roches métamorphiques s'étant détachées de la masse du rocher avaient suivi les cours des eaux pour être ensuite retracées sur les rives. Plusieurs variétés de ces roches sont recherchées comme pierres fines.

On trouve des grenats de différentes dimensions et couleurs sauf le bleu.

Le grenat d'un rouge sombre, qui est le plus connu, possède l'éclat du feu sous la cendre.

Les grenats, comme les rubis et les saphirs, forment parfois des étoiles habituellement de quatre rayons. On trouve maintenant des grenats dans les mines du Brésil, de Madagascar, de l'Inde, de l'Afrique et des Etats-Unis.

Le grenat, autrefois réservé à la royauté, est grandement utilisé aujourd'hui pour des bagues destinées aux hommes comme aux femmes. Cette pierre s'adapte facilement à d'autres modèles de bijoux.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Consultez vos patrons avant de prendre des décisions importantes dans votre travail. Ne vous plongez pas dans le mensonge; avouez tout à l'être aimé. Il vous comprendra.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Sachez discerner les bonnes choses des mauvaises. Un compagnon de travail est jaloux et essaye de vous faire du tort. Soyez prévenant envers l'être aimé.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
De grands changements sur le plan des affaires vous feront gagner de l'argent. Soyez plus sévères envers vos amis. Ne tolérez pas toutes les mauvaises actions qu'ils font.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Laissez de côté les projets qui ne peuvent pas se réaliser. Entreprenez de nouvelles choses. Eloignez vous de l'être aimé; çà ne pourra que renforcer les liens qui vous unissent.

LION du 23 juillet au 23 août
Vous avez trop de responsabilités. Sachez les partager avec vos compagnons de travail.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Ne faites pas votre travail à moitié. Il vaut mieux en faire moins et le faire mieux. Il n'est pas facile de créer à sa mesure l'être qu'on aime.

BALANÇE du 23 sept. au 23 oct.
Vous avez finalement trouvé un emploi à vos capacités. Tachez de le conserver. Les soirées seront favorables à l'amour.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Recherchez les occasions de vous hausser dans l'esprit de vos patrons. Soyez très prudent dans le choix de vos amis.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Vous devrez prendre plus de responsabilités dans votre travail. N'hésitez pas; elles vous vaudront de l'avancement.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Pesez bien le pour et le contre d'une affaire avant de vous y lancer. Controlez davantage des mouvements d'impatience qui jettent un froid entre vous et l'être aimé.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Faites preuve de stabilité en affaire; c'est essentiel pour votre avancement. Acceptez une invitation qui peut avoir une répercussion sur votre vie sentimentale.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Soyez très ferme envers vos compagnons de travail et votre entourage car ces personnes chercheront à vous gouverner.

CARTES D'AFFAIRES

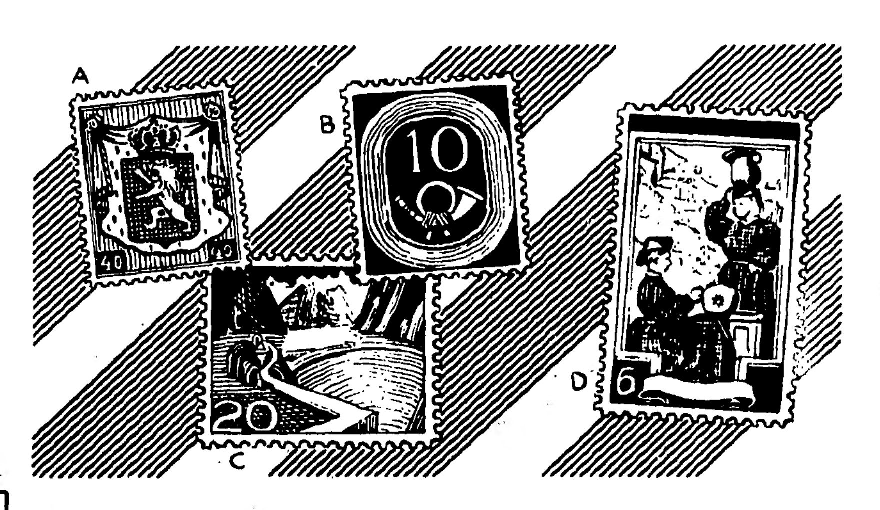
Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11



★ ★ ★ ★

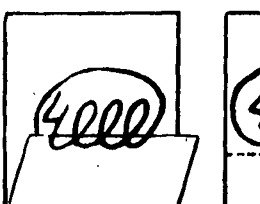


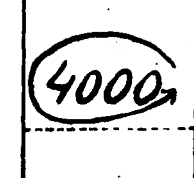


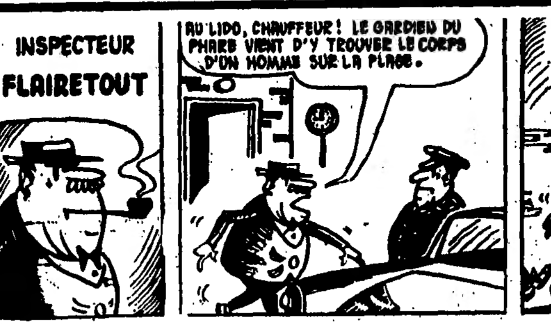
De quels pays viennent ces timbres? Nous avons supprimé les textes pour que le problème ne soit pas trop facile.

SOLUTION: a) la Belgique; b) l'Allemagne; c) la Suisse; d) l'Italie.

Casse-tête





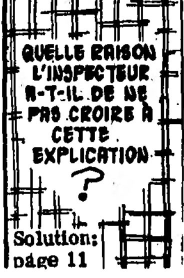












Solution: page 11

Assemblée du Conseil général...

(suite de la page 1)

qui est avant tout local et qu'il ne pouvait être question pour elle d'entrer dans l'arène politique sous quelque forme que ce soit, le but qu'elle pousuit depuis toujours - et le seul - étant de voir à ce que les enfants reçoivent le meilleur enseignement en français possible, partout et à tous moments.

Finalement le Conseil a adopté une résolution qui se lit comme suit: "Que l'A.C.F.A., par ses compétences, appuie la demande qui sera faite par la population francophone de la Rivière-la-Paix auprès du ministre de l'Education de l'Alberta, demande qui visera à obtenir les frais de transport et de sociarité aux parents qui désirent envoyer leurs enfants à des écoles où le français est mieux enseigné que dans les écoles qu'ils devraient normalement fréquenter".

ETATS GENERAUX

La réunion de samedi dernier s'est également penché sur le problème d'une présence franco-albertaine aux prochaines (et dernières) assises des Etats généraux qui doivent se tenir à Montréal au début de mars.

Le vice-président et directeur général de l'organisme, M. Rosaire Morin, était de passage parmi nous et assistait à l'assemblée du Conseil. Il présenta un vibrant réquisitoire en faveur de la participation franco-albertaine aux assises de mars.

Après avoir résumé brièvement les faits passés qui, de son propre aveu, ne furent pas entièrement heureux pour les groupes minoritaires, il expliqua les diverses modifications que l'on veut apporter aux réunions de mars prochain afin que pareille situation ne se représente pas. Nous relevons de ces explications une participation différente et accrue de l'élément québécois, particulièrement au niveau des corps intermédiaires, et surtout un mode de participation différente aux assises qui permettra aux minorités de discuter des documents de travail qui ne seront pas d'intérêt purement québécois, et vice-versa.

Les principaux points de discussion des ateliers réservés à la minorité porteront sur la démographie, l'enseignement du français et le rayonnement culturel.

Cette discussion des Etats Généraux s'est terminée par l'adoption de la résolution suivante: "Que l'A.C.F.A. approuve la demande faite par la Commission générale des Etats Généraux à l'effet que le Père Patoine soit chargé d'organiser une délégation franco-albertaine aux prochaines assises des Etats Généraux".



Cela signifie en pratique que l'A.C.F.A. autorise la constitution d'une telle délégation, mais refuse de s'en charger elle-même.

Mentionnons enfin quelques autres questions portées à l'attention des membres au cours de la journée.

Le rapport financier du dernier congrès tenu à Calgary indique qu'il s'est soldé sans profit ni perte puisque les dépenses et les revenues ont atteint la somme de $1,321.00.

Il a aussi été question de l'établissement du poste de relais de la Société Radio-Canada à Falher et il semble qu'aux dernières nouvelles ce poste devrait être opérationnel à compter de septembre prochain.

Enfin l'on a mentionné la tenue de l'assemblée annuelle de la Régionale de la Rivière-la-Paix à Falher le 31 janvier prochain au cours de laquelle il sera probablement question des problèmes scolaires et de la campagne d'abonnement à notre journal.



L'avion s'apprêtait à atterrir à Miami lorsque Kenneth Earl McPeek braqua une carabine dans les côtes de l'hôtesse Lynn Sargent et lui ordonna d'avertir le pilote Harold Rowley (à droite) de se diriger vers La Havane. Celui-ci n'en fit rien et avertit plutôt l'aéroport de la tentative de piraterie aérienne et demanda l'aide le la police sitôt l'avion posé au sol. Résultat? Une piraterie manquée, le coupable en prison, une hôtesse et un pilote loués de leur sang-froid.

Le coût de la vie: bond de 4 p. c. en 1968

OTTAWA - L'indice des prix à la consommation a fait un bond de plus de 4 pour cent en 1968, la hausse la plus importante depuis 1950, année de la guerre de Corée.

Selon le bureau fédéral des statistiques, le taux a atteint la cote 158, la base de calcul étant fixée à 100 depuis 1949.

De novembre à décembre 1968, l'indice est monté d'un demi-point, hausse principalement due au renchérissement du prix des denrées alimentaires.

Depuis l'an dernier à pareille date où il atteignant 151,8, le taux a monté en raison de l'augmentation du coût des loisirs, du tabac, de l'alcool et des maisons d'habitation.

Les loisirs coûtent plus cher, précise le B.F.S., en raison de la hausse des prix d'entrée dans les cinémas et aux manifestations sportives. Ce sont les taxes sur les spiritueux et les tabacs qui causent la hausse de ces produits.

Les denrées alimentaires ont subi en 1968 une hausse de 3,9%, les soins médicaux de 3,7%, les vêtements de 3% et les transports publics de 1,9%.

A partir de janvier 1969, un nouvel indice de 100 sera en vigueur, correspondant désormais aux prix de 1961, celui de 1949 étant abandonné.



A chacun de décider ce que notre photographie représente pour lui... Quant à nous nous vous passons l'information qui l'accompagne: l'honorable Jean-Luc Pépin, ministre du Commerce, a révélé les intentions de notre gouvernement national de resserrer de beaucoup ses liens économiques avec les pays de l'Amérique latine.

Certains fonds mutuels coûtent cher

TORONTO - Les frais d'administration de certains fonds mutuels s'élèvent à plus de deux pour cent de l'actif total qu'on confie aux administrateurs mêmes.

Mais un relevé effectué par deux professeurs de l'Université de Toronto pour le compte de l'Association des fonds mutuels du Canada indique que les investisseurs "semblent manifester une indifférence quasi complète vis-à-vis de ces frais d'administration extrêmement élevés", pourvu que les fonds apportent de bons bénéfices.

Les professeurs en question sont MM. W.R. Walters et G. D. Quirin, tous deux de la faculté de commerce de l'université.

Ce relevé fait parti d'un rapport compréhensif sur l'entreprise des fonds mutuels que ces deux professeurs ont entrepris. Le rapport doit être complété d'ici quelques mois.

Les frais d'acquisition, en d'autres mots les honoraires payés par les investisseurs lorsqu'ils commencent à acheter des actions mutuelles, peuvent varier entre zéro et 9.3 pour cent selon le cas, dit le relevé. Mais encore ici, soulignent les professeurs, les actionnaires ne s'en font pas du moment que les bénéfices soient élevés.

Humphrey à Encyclopaedia Britannica

CHICAGO - M. Hubert Humphrey, dont le mandat de vice-président des Etats-Unis a expiré le 20 janvier, a été élu au conseil d'administration de l' "Encyclopaedia Britannica Education Corporation".

Cette nouvelle a été annoncée par M. William Benton, président du conseil d'administration des deux maisons d'édition, qui a rappelé que M. Adlai Stevenson, ancien ambassadeur américain aux Nations Unies, avait occupé les mêmes fonctions avant sa mort.

M. Humphrey cumulera ces fonctions avec celles de professeur à l'université de Minnesota, poste qu'il avait précédemment accepté.

COMITE DES JEUNES

Bilan de la Boîte à Chansons — 1968

— RECETTES —		
Entrées	749.50	
Vestiaire	10.50	
Ventes de disques (profit)	64.75	
Cantine (ventes)	268.28	
Cantine (inventaire)	40.21	
Dons d'amis	150.00	
		$1283.24
— DEPENSES —		
Discothèque	107.33	
Artistes	395.00	
Décors	307.73	
Loyer de la salle	50.00	
Cantine	45.32	
		$1165.45
Surplus au 31 décembre 1968		$ 117.79